

UNIVERSITÉ DE LILLE

GUIDE DES ÉTUDES

2020 - 2021

Mention

HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

À DISTANCE



LICENCE





Faculté des Humanités

Guide des études

2020-2021



Histoire de l'art et archéologie, parcours Histoire de l'art

Enseignement à distance (EAD) →

VADEMECUM





SOMMAIRE

- Mot d'accueil p. 5
- Charte des étudiants de l'enseignement à distance en histoire de l'art et archéologie p. 7-9
- Présentation du département p. 9-18
 - Calendrier p. 13
- **Les spécificités de l'enseignement à distance** p. 19-26
- Le département d'histoire et d'archéologie : présentation de la formation p. 27-34
- La licence 1, programme des enseignements, semestres 1 et 2 p. 35-37
- La licence 2, programme des enseignements, semestre 3 et 4 p. 38-40
- La licence 3, programme des enseignements, semestre 5 et 6 p. 41-43
- *Vademecum* des stages, VEP et TER du parcours Histoire de l'art p. 44-60
- Le règlement des études p. 61
- Les modalités d'évaluation et de contrôles des connaissances et des compétences p. 62-77
- Les incontournables pour réussir sa rentrée p. 78-79



AVERTISSEMENT

Ce livret d'accueil est conçu pour vous aider.

Il a été réalisé pour répondre aux questions que les étudiants se posent fréquemment.

Nous vous conseillons de le lire au moins une fois dans son intégralité.

**Bonne lecture et bienvenue
au département Histoire de l'art et Archéologie**



MOT D'ACCUEIL

Chères étudiantes, chers étudiants,

Les Humanités rassemblent les disciplines qui s'intéressent à la manière dont les individus et les groupes sociaux construisent et transmettent le sens, qui est un ciment indispensable à toute vie humaine. À la Faculté, ce sont des disciplines comme l'archéologie, les arts, l'histoire et l'histoire de l'art, les lettres – anciennes et modernes –, la philosophie ou les sciences du langage qui apportent des réponses à cette interrogation fondamentale. Elles sont essentielles pour qui veut pouvoir compter sur une capacité de jugement juste, notamment quand survient une crise comme celle que nous traversons.

Directement ou indirectement, la Faculté des Humanités vous prépare à cela. Héritière d'une longue tradition, elle est non seulement l'une des composantes de l'Université de Lille mais aussi l'un des pôles d'enseignement et de recherche les plus importants en France dans son domaine. Y étudier est une opportunité dont vous devez vous saisir.

L'engagement est un principe essentiel de réussite dans vos études – et de manière, plus générale, dans nos vies. Cela sera d'autant plus vrai cette année où la rentrée universitaire est si singulière. Vous pouvez compter sur les équipes de la Faculté et des départements pour apporter des réponses à vos questions voire à vos inquiétudes.

Soyez les acteurs de cette année universitaire que je vous souhaite la plus belle possible.

Gabriel GALVEZ-BEHAR -Professeur des Universités
Doyen de la Faculté des Humanités

CHARTRE DES ÉTUDIANTS DE L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE EN HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

Cette charte a pour objectif de favoriser le bon déroulement de la formation des étudiants à distance en Licence Histoire de l'art et archéologie.

1- DEMANDER DE L'AIDE

Pour les étudiants à distance, la principale difficulté tient souvent à l'absence de contact avec le corps enseignant et/ou les responsables administratifs. Vous disposez cependant d'interlocuteurs qui sont en mesure de répondre à vos questions. **Si vous ne demandez pas d'aide, nous ne pouvons savoir que vous rencontrez des difficultés.**

Voici vos principaux interlocuteurs en fonction des différents sujets :

Administration :

- Au service de l'Enseignement à Distance, via la plate-forme : espace « support administratif » et/ou par mail sead@univ-lille.fr
- Au département d'Histoire de l'art et Archéologie, par mail angelique.crossouard@univ-lille.fr

Technique : (connexion à la plateforme)

- Via la plateforme : espace « support technique » et/ou par mail sead-support@univ-lille.fr

Pédagogie : contactez vos enseignants !!

- Via le forum de la plateforme pédagogique.
- Par mail à l'enseignant concerné prenom.nom@univ-lille.fr
- Au responsable de la formation sophie.mouquin@univ-lille.fr

Ecrivez impérativement avec votre adresse universitaire (prenom.nom.etu@univ-lille.fr) pour permettre le traitement de votre message. **Indiquez précisément votre identité d'étudiant** : nom patronymique (de jeune fille), année de Licence, SEAD ou site, numéro étudiant.

Si vous ne contactez pas vos enseignants dans le cas d'une difficulté pédagogique par exemple, il est certain que vous n'aurez pas de réponse de leur part. Le **forum de la plateforme pédagogique Moodle** est le mode à privilégier : **Il permet aux autres étudiants de pouvoir bénéficier des questions que vous posez et des réponses apportées.** Le forum est véritablement un lieu d'échange. **Il vous appartient de le rendre vivant !** Les discussions sur le forum, entre l'enseignant responsable du cours et les étudiants sont plus à même de vous apporter les réponses que vous vous posez que les discussions des étudiants entre eux sur les réseaux sociaux.

2- LA BIENVEILLANCE ET LA COURTOISIE AU CŒUR DES ÉCHANGES

Équipes administratives et pédagogiques sont à votre disposition. Mais les échanges et le lien que vous pouvez entretenir avec elles doivent s'établir suivant des règles de bienveillance et de courtoisie élémentaires :

Tout échange doit intégrer les règles élémentaires de la politesse. Un mail, ou un échange sur le forum est l'équivalent d'un courrier : il est requis de le débiter et de l'achever par une formule de politesse. Si l'échange s'accomplit virtuellement, il s'agit, toujours, d'un échange entre personnes et non entre machines.

Tout échange doit respecter les délais de réponse. Les étudiants du SEAD sont, pour beaucoup, engagés dans des situations professionnelles ou vivent des situations familiales qui impliquent que le temps consacré à leurs études est concentré sur les soirées et les week-end : le corps enseignant comme les équipes administratives ne travaillent pas 24h sur 24, 7 jours sur 7. Ainsi, lorsque vous écrivez un samedi soir à 23h, aucune réponse ne vous est « due » le samedi soir à minuit.... De même si vous contactez l'administration ou vos enseignants pendant les vacances (dont les dates sont indiquées dans le calendrier universitaire) il est normal que vous n'ayez pas de réponse avant la fin de cette période de fermeture et de congés. Si en revanche, dans des délais raisonnables, en tenant compte des jours ouvrés et fériés, vous n'obtenez pas de réponse, vous pouvez bien évidemment écrire à nouveau à votre interlocuteur. Si malgré une ou même plusieurs tentatives vous n'obtenez pas de réponse, contactez la responsable de la formation, madame Sophie Mouquin à sophie.mouquin@univ-lille.fr

Tout échange doit respecter la spécificité de l'enseignement supérieur : La spécificité de l'université est qu'elle est composée d'enseignants-chercheurs : ces derniers assurent une mission d'enseignement, correspondant à la moitié de leur service, mais également une mission de recherche, correspondant à l'autre moitié. La disponibilité du corps enseignants envers les étudiants doit prendre en compte cet élément constitutif de leur statut. Ils peuvent ainsi être parfois absents en raison de déplacements pour mener à bien leurs activités scientifiques.

3- UNE APPROCHE CONSTRUCTIVE

L'enseignement à distance s'efforce, dans les limites de ses moyens humains et financiers, de s'améliorer constamment. Grâce à plusieurs représentants étudiants qui se sont engagés résolument dans un dialogue constructif avec les équipes administratives et pédagogiques, nous avons pu réformer certaines procédures et engager une refonte du programme.

Afin de poursuivre ce dialogue constant et cette politique d'amélioration, trois points nous semblent particulièrement importants

- **Le silence vaut acceptation** : aucune amélioration ne pourra être conduite sur des points de dysfonctionnements avérés si nous n'en avons connaissance. Ainsi il est indispensable que vous soyez, par le biais de vos représentants, en lien constant avec les équipes de l'enseignement à distance, pour signaler tout problème (ou remercier : un merci permet aussi d'encourager des équipes qui se dévouent parfois souvent sans compter...)
- **Les étudiants ne sont pas des clients**, même si, dans le cas des étudiants à distance, ils règlent des frais d'inscription qui sont plus élevés que ceux des étudiants sur site, différence qui s'explique par la gestion administrative qui est beaucoup plus importante pour les étudiants à distance que pour les étudiants sur site. Ils ne sont cependant pas des clients, mais bien des étudiants. Toute poursuite d'étude s'accomplit dans la perspective d'apprendre. Vos enseignants peuvent faire des choix pédagogiques que vous regrettez, mais la liberté de l'enseignant est pleine et entière. Les points de crispation les plus fréquents portent sur la mise à disposition – ou non – de supports de cours variés. Dans tous les cas, si vous regrettez le choix qui a été fait, contactez votre enseignant, via le forum, pour en discuter avec lui et comprendre ce qui a présidé à son choix. Plusieurs éléments doivent être pris en considération
 - Un enseignant peut être contraint, pour des raisons de droits d'image, de ne pas transmettre des images.
 - Un enseignant peut faire le choix, pédagogique, de ne pas transmettre des images, afin de favoriser la recherche et ainsi l'apprentissage.
 - Un enseignant peut utiliser, pour son cours, ses propres travaux, sans se citer : il ne s'agit alors pas de plagiat puisqu'il cite ses propres travaux.
 - Les enseignants sont les seuls et uniques propriétaires de leurs cours et de tous les supports de cours qu'ils mettent à disposition. En aucun cas ces derniers ne peuvent être transmis sans leur accord. Tout étudiant qui transmet des cours sans l'accord de l'enseignant est passible de poursuite.
- **L'évaluation de la formation est nécessaire mais doit être encadrée et neutre.** L'évaluation est de plus en plus courante et elle est, de toute évidence, un instrument utile lorsqu'elle est réalisée dans un but d'amélioration. L'enseignement à distance met en place, progressivement, des évaluations de ses formations. Ces évaluations doivent être les plus neutres possibles : ainsi, considérer qu'un cours est mauvais parce qu'il ne répond pas à certains critères personnels ou encore (inconsciemment parfois) car la note obtenue n'est pas celle qui était espérée, ne permet pas une évaluation juste. Nous engageons donc les étudiants à réaliser les évaluations qui seront transmises de la manière la plus objective possible.

L'enseignement à distance en histoire de l'art est une spécificité de l'université de Lille : il existe grâce à ses étudiants, ses enseignants et son personnel administratif. Tous doivent œuvrer à son bon déroulement, et avoir à cœur son amélioration constante, dans le respect des situations et des moyens, humains comme financiers.



Le département
Histoire de l'art et archéologie



LE DÉPARTEMENT HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

Au nom de toute l'équipe pédagogique et administrative, je vous souhaite la bienvenue dans le département d'histoire de l'art et d'archéologie de la faculté des Humanités, au sein de l'Université de Lille.

Vous avez choisi des études d'histoire de l'art ou d'archéologie, parce que ces disciplines vous intéressent et que vous voulez bâtir votre projet professionnel et de vie dans les domaines de l'art et du patrimoine ou dans l'étude des vestiges matériels des sociétés humaines. Nos disciplines sont à la fois **littéraires ET scientifiques**. Elles demandent ainsi à développer une grande maîtrise de la langue française et d'au moins une langue étrangère, tant à l'oral qu'à l'écrit, de bonnes qualités rédactionnelles, mais également la maîtrise du raisonnement logique et de l'analyse des faits et des hypothèses, c'est-à-dire acquérir une véritable méthodologie d'analyse scientifique.

Mais parce que vouloir devenir historienne ou historien de l'art, ou bien archéologue, c'est d'abord apprendre à regarder l'œuvre ou l'artefact original et y revenir sans cesse (l'image numérique ou les livres d'art ne suffisent pas), **nos disciplines demandent avant tout à développer son regard**.

Les enseignements proposés dans les différents parcours de la licence d'histoire de l'art et d'archéologie, puis des masters, vous permettront d'acquérir puis d'approfondir ces qualités et les connaissances indispensables à vos futurs métiers. Ils vous aideront aussi à développer votre autonomie dans la gestion de votre travail personnel et dans la prise en charge de votre parcours et de votre avenir. Certes, l'assiduité aux cours est un préalable indispensable pour ne pas perdre pied, mais cela ne suffit pas pour réussir ses études.

Vous devez aller au-delà en diversifiant vos lectures, en allant dans les musées et les lieux d'exposition et de la création contemporaine, visiter des monuments (églises, châteaux), des sites archéologiques et des sites industriels en reconversion, en prenant des initiatives personnelles (prise de contact avec des professionnels, participation active à des manifestations culturelles et scientifiques etc.).

Enfin, pour mettre tous les atouts de votre côté dans la réussite de vos études, vous restez vigilants en venant régulièrement au Département consulter les panneaux d'affichage, en particulier pour les dates des contrôles continus et des remises des travaux, en consultant les sites internet de l'Université et du Département, la plateforme moodle pour les informations administratives et pédagogiques et pour le contenu des cours. Par ailleurs, il est indispensable, pour éviter d'éventuels problèmes, de toujours utiliser votre courriel universitaire (prénom.nom.etu@univ-lille.fr) pour correspondre avec les différents personnels du Département et de l'Université et de consulter régulièrement votre boîte aux lettres universitaire. N'oubliez pas non plus de fréquenter régulièrement, dès la première année de licence, la bibliothèque d'histoire de l'art Michelet et le Service Commun de Documentation (Bibliothèque centrale du Campus Pont-de-Bois) ou encore la bibliothèque municipale de Lille et les centres de documentation des musées. De même, le Service d'Information et d'Orientation et le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) vous aideront à formuler et organiser vos projets professionnels.

Tous mes vœux vous accompagnent pour que cette année universitaire soit pour vous une année épanouissante tant intellectuellement que sur le plan personnel.

Marc GIL
Administrateur provisoire du département



CALENDRIER

Semestre impair

Licence 1- S1 / Licence 2- S3 / Licence 3- S5

14/09/2020 au 18/12/2020

Examens session 1 semestre impair :

08/01/2021 au 16/01/2021

Examens session 2 (rattrapage) semestre impair :

14/06/2021 au 19/06/2021

Semestre pair

Licence 1- S2 / Licence 2- S4 / Licence 3- S6

18/01/2021 au 23/04/2021

Examens session 1 semestre pair :

10/05/2021 au 17/05/2021

Examens session 2 (rattrapage) semestre pair :

21/06/2021 au 28/06/2021

Attention, les dates des examens sont susceptibles d'être modifiées en cours d'année. Elles sont **données à titre indicatif.**

Certains enseignements seront évalués en contrôle continu, donc hors des sessions d'examen (semaine 13 des semestres pairs et impairs).



CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2020-2021

	sept-20	oct-20	nov-20	déc-20	janv-20	févr-21	mars-21	avr-21	mai-21	juin-21	juil-21
1 M		J	D Toussaint	1 M	V Jour de l'an	L	1 L	J	S Fête du Travail	1 M	J
2 M		V	L	2 M	S	M	2 M	V	D	2 M	V
3 J	Pré-Rentrée Licence	S	M	3 J	D	M	3 M	S	L	3 J	S
4 V		D	M	4 V	L	J	4 J	D Pâques	M	4 V	Date limite délib ses 1 sem pairs
5 S		L	V	5 S	M	V	5 V	L Lundi de Pâques	M	5 S	L
6 D		M	J	6 D	M	S	6 S	M	J	6 D	M
7 L		M	S	7 L	V	D	7 D	M	V	7 L	M
8 M		J	D	8 M	J	L	8 L	J	S Victoire 1945	8 M	J
9 M		V	L	9 M	S	M	9 M	V	D	9 M	V
10 J		S	M	10 J	D	M	10 M	S	L	10 J	S
11 V		D	M Armistice 1918	11 V	L	J	11 J	D	M	11 V	D
12 S		L	J	12 S	M	V	12 V	L	M	12 S	L
13 D		M	V	13 D	M	S	13 S	M	J Ascension	13 D	M
14 L		M	S	14 L	J	D	14 D	M	V	14 L	M Fête Nationale
15 M		V	D	15 M	V	L	15 L	J	S	15 M	J Clôture délib ses 2 et annuels
16 M	1	J	L	16 M	S	M	16 M	V	D	16 M	V
17 J		S	M	17 J	D	M	17 M	S	L	17 J	S
18 V		D	M	18 V	L	J	18 J	D	M	18 V	D
19 S		L	J	19 S	M	V	19 V	L	M	19 S	L
20 D		M	V	20 D	M	S	20 S	M	J	20 D	M
21 L		M	S	21 L	J	D	21 D	M	V	21 L	M
22 M		J	D	22 M	V	L	22 L	J	S	22 M	J
23 M	2	V	L	23 M	S	M	23 M	V	D Pentecôte	23 M	V
24 J		S	M	24 J	D	M	24 M	S	L Lundi de pentecôte	24 J	S
25 V		D	M	25 V	L	J	25 J	D	M	25 V	D
26 S		L	V	26 S	M	V	26 V	L	M	26 S	L
27 D		M	J	27 D	M	S	27 S	M	J	27 D	M
28 L		M	S	28 L	J	D	28 D	M	V	28 L	M
29 M	3	J	D	29 M	V	L	29 L	J	S	29 M	J
30 M		V	L	30 M	S	M	30 M	V	D	30 M	V
31		S	J	31 J	D	M	31 M	L	L	31	S

Semestres impairs	Semestres pairs
Rentrée / Jivé / intégration / accueil IP	
Pauses pédagogiques	Evaluations semestres pairs (épreuves de contrôle terminal organisées Relais dirSco du campus)
1808	Evaluations semestres impairs (Epreuves de contrôles continus organisées par le Relai dir Sco du campus)
Jours fériés / Fêtes légales	
Jours de fermeture établissement	Dates limites délibérations / Clôture annuelle

Ce calendrier mentionne uniquement les plages communes à l'ensemble des formations. Les composantes organisent les séances d'intégration, les dispositifs spécifiques d'aide à la réussite, les enseignements, les évaluations (dont la gestion n'est pas confiée à la Dir SCO), les périodes de stages en fonction des contraintes qui leur sont propres.

Pré-rentrée à partir du 24 août 2020

Début des cours à partir du 31 août 2020

Bornage de l'année universitaire au 31 août 2021.

Cas particuliers : Bornage de l'année universitaire au 30 septembre 2021 pour les licences professionnelles, les masters 2 et les formations en alternance et au 31 octobre 2021 pour les thèses d'exercice.

ACCUEIL DES ÉTUDIANTS SUR SITE (DÉPARTEMENT HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE)

Localisation : bâtiment A, salles A1 351 à 399 (couloir situé en face des amphithéâtres A5 et A6)

Pour joindre la Faculté :

- Par courrier postal : Faculté des Humanités, Université de Lille, BP 60149, 59653 Villeneuve d'Ascq cedex (joindre une enveloppe timbrée à l'adresse de destination).
- Par courrier électronique au responsable et/ou au secrétariat concerné.

LUNDI	fermé	13h30 à 16h30
MARDI	09h00 à 12h00	13h30 à 16h30
MERCREDI	09h00 à 12h00	13h30 à 16h30
JEUDI	09h00 à 12h00	13h30 à 16h30
 VENDREDI	fermé	fermé

ACCUEIL DES ÉTUDIANTS, SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE (ADMINISTRATION)

Localisation : bâtiment A, salles A1 631

LUNDI	fermé	13h30 à 16h30
MARDI	09h30 à 12h00	13h30 à 16h30
MERCREDI	09h30 à 12h00	13h30 à 16h30
JEUDI	09h30 à 12h00	13h30 à 16h30
 VENDREDI	09h00 à 12h00	fermé



LA DIRECTION DE LA FACULTÉ

La Faculté est administrée par un conseil élu de 40 membres comprenant enseignants, étudiants, personnels administratifs et ingénieurs techniques ainsi que des personnalités extérieures. Le doyen, les vices-doyens et la responsable administrative sont assistés dans leurs fonctions par un bureau élu.

Doyen	M. Gabriel GALVEZ-BEHAR
Vices doyens	M. Cédric PATIN ET Mme Gabrielle RADICA
Responsable administrative	Mme Géraldine SIMONET
Directeur du département HAA	M. Marc GIL (marc.gil@univ-lille.fr)
Responsable administrative HAA	Mme Aurélie SEMAESSE (aurelie.semaesse@univ-lille.fr)

L'ADMINISTRATION ET LE SECRÉTARIAT DE L'EAD

Administration	Mme Dominique LECONTE (dominique.leconte@univ-lille.fr)
Secrétariat	Mme Sandrine DUPUIS (sead@univ-lille.fr)

SECRÉTARIATS PÉDAGOGIQUES (ET SUIVI EAD)

Administration	Mme Aurélie SEMAESSE (aurelie.semaesse@univ-lille.fr)
Licence HAA, EAD	Mme Angélique CROSSOUARD (angelique.crossouard@univ-lille.fr) + 33 320416198
Licence HAA site	Mme Audrey VÉREZ (audrey.verez@univ-lille.fr)
Master Histoire de l'art	Mme Angélique CROSSOUARD (angelique.crossouard@univ-lille.fr)

RÉFÉRENTS

Relations internationales M. Markus KOHL (markus.kohl@univ-lille.fr)
*Erasmus +,
BCI (Bureau de coopération interuniversitaire Québec),
DAAD (Office allemand d'échanges universitaires), etc.*

Handicap M. François ROBICHON (françois.robichon@univ-lille.fr)

Étudiants en situation de handicap :

Si vous êtes dans ce cas, n'hésitez pas à rencontrer en début d'année Mme Aurélie Semaesse référente administrative ou M. François Robichon référent pédagogique. Ils pourront ainsi vous guider personnellement et répondre à vos besoins spécifiques.

RESPONSABLES DE LA FORMATION

Responsable de mention	M. Bertrand COSNET (bertrand.cosnet@univ-lille.fr)
Responsable de l'EAD	Mme Sophie MOUQUIN (sophie.mouquin@univ-lille.fr)
L1, Histoire de l'art et archéologie	M. Bertrand COSNET (bertrand.cosnet@univ-lille.fr)
L2-L3, parcours Histoire de l'art	Mme Delphine BIÈRE (delphine.biere@univ-lille.fr)
L2-L3, parcours Archéologie	M. Markus KOHL (markus.kohl@univ-lille.fr)
Responsable licence droit / HAA	M. François ROBICHON (françois.robichon@univ-lille.fr)
Responsable des stages et TER	Mme Élise BAILLIEUL (elise.baillieul@univ-lille.fr)

PERSONNEL ENSEIGNANT

En italique, les enseignants titulaires d'histoire de l'art et archéologie n'intervenant pas dans le cadre de l'enseignement à distance

Les enseignants de la faculté disposent d'une page personnelle accessible *via* le site de la Faculté, rubrique « Personnel enseignant ».

Histoire de l'art du Moyen Âge

Mme Élise BAILLIEUL, Maître de conférences

M. Bertrand COSNET, Maître de conférences

M. Raphaël DEMES, Assistant Temporaire d'Enseignement et de Recherche

M. Marc GIL, Maître de conférences

M. Étienne HAMON, Professeur des universités (*en CRCT au second semestre*)

Histoire de l'art moderne

Mme Clarisse EVRARD, Assistant Temporaire d'Enseignement et de Recherche

M. Thomas GOLSENNE, Maître de conférences

Mme Gaëtane MAËS, Maître de conférences HDR

M. Patrick MICHEL, Professeur des universités

Mme Sophie MOUQUIN, Maître de conférences (*en CRCT au second semestre*)

Mme Valentina SAPIENZA, Maître de conférences (en détachement)

Histoire de l'art contemporain

M. Gil BARTHOLEYNS, Maître de conférences, Sciences et cultures du visuel

Mme Delphine BIÈRE, Maître de conférences

M. Frédéric CHAPPEY, Maître de conférences

Mme Isabelle ENAUD-LECHIEN, Maître de conférences (*en délégation CNRS*)

Mme Chang-Ming PENG, Professeur des universités

Mme Pauline PREVOST MARCILHACY, Maître de conférences (*en délégation CNRS*)

M. François ROBICHON, Professeur des universités



Archéologie

M. Xavier DERU, Maître de conférences, archéologie romaine et gallo-romaine

Mme Sandrine HUBER, Professeur des universités, archéologie grecque

Mme Elisabetta INTERDONATO, Professeur associé, archéologie romaine

M. Markus KOHL, Maître de conférences, archéologie classique

M. Grégoire POCCARDI, Maître de conférences, archéologie classique

M. Giorgos SANIDAS, Maître de conférences, archéologie grecque

Langue vivante (anglais)

Mme Sabrina FORMENT, Professeur agrégé, anglais

M. Dominic OCKENDEN, Professeur certifié, anglais

M. Jean-Christophe VAN THIENEN, Professeur agrégé, anglais



LES SPÉCIFICITÉS DE L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE

FORMAT

Accès aux cours chez vous, partout et à toute heure sur ordinateur, tablette ou smartphone

Sur la plate-forme pédagogique, vous trouverez :
Des contenus de cours, des vidéos, des PowerPoint, des enregistrements audio,
Des exercices à titre d'entraînement
Des possibilités d'échanger entre étudiants et avec les enseignants.

Les enjeux

Pouvoir suivre un enseignement d'histoire de l'art et archéologie partout dans le monde
Réussir une formation diplômante à distance en étant salarié(es), éloigné(es)..
Se déplacer à Lille pour les examens

Les difficultés

S'adapter à la diversité des méthodes d'enseignement
S'avoir s'organiser et travailler en autonomie
Trouver des ressources (notamment des bibliothèques) près de son domicile
Avoir la pratique des outils informatiques et d'internet



L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE PAS À PAS

1- Candidater (Inscription administrative à l'université de Lille)

Sur le site de l'université : <https://www.univ-lille.fr/etudes/candidater/> →

[Suivre attentivement la procédure](#)

Pour les étudiants qui sont en reprise d'études, il est possible de demander une **validation des acquis**, en soumettant un dossier qui est examiné, au moment de la candidature, par une commission qui statue en fonction du contenu de l'enseignement que vous avez suivi dans vos formations préalables et de vos résultats

Sur le site de l'Université : <https://www.univ-lille.fr/etudes/candidater/> →

Intégrer la formation en cours de licence : Voir les Modalités d'évaluation et de contrôles des connaissances et des compétences ci-après

2- Obtenir la validation de l'inscription

Cette dernière est envoyée sur votre adresse mail de l'université prenom.nom.etu@univ-lille.fr et sur le mail personnel que vous avez renseigné dans le dossier d'inscription.

3- S'inscrire à l'EAD

Dès l'inscription administrative validée et en possession du certificat de scolarité 2020-2021, télécharger le dossier d'inscription EAD

Disponible sur le site <http://sead.univ-lille.fr/>

Le dossier est à compléter et à envoyer avec les pièces justificatives

Université de Lille - Campus Pont-de-Bois - Service d'Enseignement A Distance

Rue du Barreau - B.P.60149

59 654 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

Date limite de retour des dossiers d'inscription : **du 26 août au 24 septembre 2020**

4- Se connecter sur son espace personnel sur Moodle (enseignement à distance)

Cet espace vous permet d'accéder :

- Aux cours pour lesquels vous êtes inscrits
 - Supports pédagogiques (variables en fonction des enseignants) : cours, power-point, fichiers audios, fichiers vidéos, etc.
 - Informations pédagogiques (nouveauités, etc.)
 - Devoir (s) facultatifs (« blancs ») c'est-à-dire NON OBLIGATOIRE : sujet, espace dépôt et corrigés (regardez attentivement le calendrier qui vous rappelle les dates de remise de ces derniers)
 - Forum « échanges »
- Aux ressources administratives
- À un forum administratif et technique



POINTS D'ATTENTION !

Lire attentivement le guide des études : la plupart des questions (inscriptions, examens...) ont une réponse

Regarder le tutoriel permettant de comprendre le fonctionnement de la plateforme avant de l'utiliser
<https://moodle-ead.univ-lille.fr/>

Respecter les délais

Réaliser les examens en contrôle continu

Réaliser, si votre situation professionnelle et personnelle le permet, **le(s) devoir(s) facultatif(s), c'est-à-dire NON OBLIGATOIRES ou « blanc(s) »** proposés par les enseignants : ils sont un moyen de s'évaluer. Afin que l'évaluation soit cependant la plus pertinente possible, respectez scrupuleusement les conditions de l'examen (temps impartis, aucun document disponible)

LES QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

Les examens



Les examens de contrôle terminal se déroulent à l'université de Lille, en deux sessions

En janvier pour le 1^{er} semestre (deuxième semaine : du **08 au 16 janvier 2021**)

En mai pour le 2nd semestre (deuxième semaine : du **10 mai au 17 mai 2021**)

Session de rattrapage **en juin** (seconde quinzaine : du **14 au 19 juin 2021** pour les examens du 1^{er} semestre et du **21 au 28 juin 2021** pour les examens du 2nd semestre)

IL N'EST PAS POSSIBLE DE DÉLOCALISER LES EXAMENS. Les examens se déroulent sur le Campus Pont-de-Bois de l'Université de Lille.
Aucune dérogation ne sera accordée.



Peut-on réaliser sa licence en plusieurs années ?

Oui ! Pour ceux dont l'activité professionnelle ou la situation de famille ne permet pas un engagement suffisant, il est possible d'envisager de réaliser sa licence en plusieurs années. Attention cependant au risque de ne pas l'achever... et au coût supplémentaire (réinscription obligatoire) que cela entraîne.

Les dispenses

Pour les étudiants qui ne bénéficient pas, déjà, d'une validation des acquis les dispensant éventuellement de certaines Unités d'enseignement, il est possible, en raison d'un cursus préalable, ou d'une situation professionnelle qui le justifie, de demander une dispense pour l'une ou l'autre unité d'enseignement : toute demande doit être déposée auprès du secrétariat d'Histoire de l'art avant le ** (*date non connue à ce jour*)

LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

L'utilisation des supports de cours



CONFIDENTIEL



Les supports de cours mis à disposition des étudiants inscrits à l'Université de Lille au titre de l'Enseignement A Distance (EAD) sont destinés à un usage strictement personnel et pour la seule année universitaire en cours. Il est rappelé que tout usage autre que leur utilisation dans le cadre de la préparation aux examens de Licence et Master de l'Université de Lille est strictement interdit dans le respect des droits d'auteur. Toute reproduction, diffusion ou communication de ces documents constitue une infraction au code de la propriété intellectuelle, et pourra faire l'objet de sanctions ou de poursuites (articles L335-1 à L335-10 du code de la propriété intellectuelle).

Transparence des données et responsabilités

Toutes actions que vous effectuez sur la plateforme d'enseignement du SEAD, consultation d'un fichier ou d'un forum, dépôt d'une contribution ou d'un fichier, etc. sont enregistrées dans une base de données de la plateforme. Les enseignants responsables de vos cours ainsi que le personnel du SEAD peuvent visualiser la liste des personnes et les dates de consultation. Ils peuvent également voir quand un étudiant a consulté un document, déposé un devoir, participé au forum et visualiser le contenu des messages, etc.

Ce travail de suivi est effectué dans un objectif d'accompagnement et de suivi pédagogique. Ces données nominatives sont gardées sur la plateforme pendant une période de 365 jours. Ensuite ces données sont sauvegardées pour établir des statistiques.

Annulation d'inscription

Il ne sera procédé à aucun remboursement après mise à disposition d'un cours ou d'une partie d'un cours. En cas d'annulation de l'inscription avant la mise à disposition du cours, des frais de dossier, correspondant à 25 % du montant total et ne pouvant pas être inférieurs à 30,00 € seront déduits du remboursement.

DEMANDER DE L'AIDE !

N'hésitez, jamais, à demander de l'aide !

Si vous ne le faites pas, nous ne pouvons pas savoir que vous rencontrez des difficultés.

Administrative au service de l'EAD

Via la plate-forme : espace « support administratif »

Par mail sead@univ-lille.fr

Administrative au département Histoire de l'art et Archéologie

Par mail angelique.crossouard@univ-lille.fr

Technique (connexion à la plateforme)

Via la plateforme : espace « support technique »

Par mail sead-support@univ-lille.fr

Pédagogique à vos enseignants

Via la plateforme pédagogique (forum)

Par mail à l'enseignant concerné prenom.nom@univ-lille.fr

Au responsable de la formation sophie.mouquin@univ-lille.fr

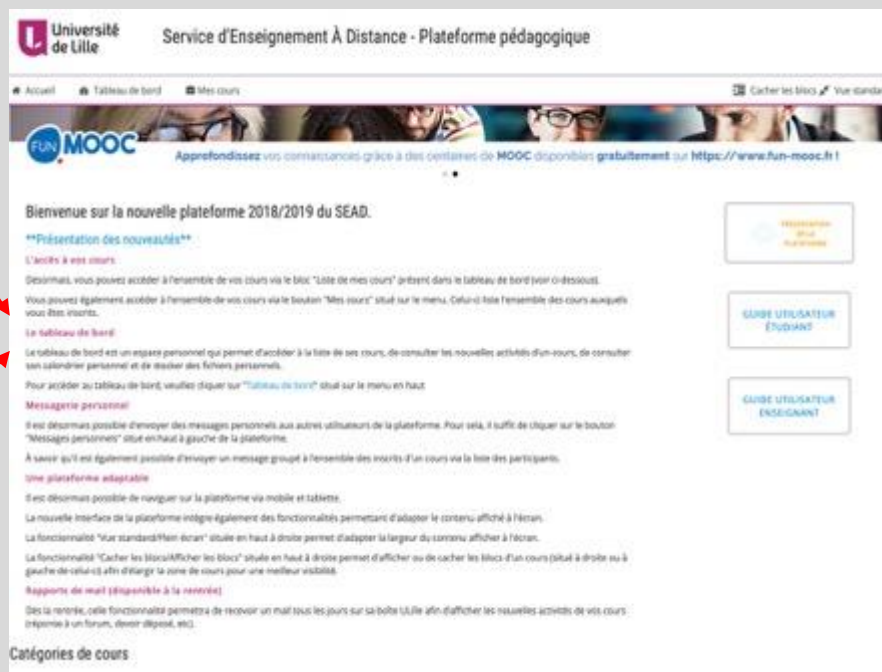


LES SPÉCIFICITÉS DE L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE :

La plateforme Moodle Enseignement à Distance

La plateforme donne accès

- Aux cours
- À des forums



Les forums contiennent :



• **Un espace informations**



• **Un support administratif** : pour poser vos questions se rapportant à l'administration de l'enseignement (inscriptions, examens, cours...)



• **Un support technique** : pour poser vos questions techniques (problèmes d'accès ou de téléchargement...)



• **Des ressources administrative et pédagogique** : pour trouver vos documents administratifs, pédagogiques et informatiques



Le département
d'histoire de l'art et archéologie

LICENCE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Mention Histoire de l'art et archéologie

Objectifs de la formation

Nous avons souhaité :

- Proposer un parcours offrant une première année conjuguant histoire, histoire de l'art et archéologie pour permettre aux étudiants d'élargir leurs possibilités d'insertion tout en proposant une initiation solide aux méthodes du travail universitaire.
- Renforcer l'articulation de la formation entre les trois années de licence et de master, en affirmant une progression nécessaire. Ainsi, après un tronc commun très fort durant les deux premiers semestres, deux parcours différents sont proposés : histoire de l'art et archéologie. Grâce au tronc commun entre des deux parcours au semestre 3, la spécialisation est progressive et réversible, avant une séparation plus nette à partir du semestre 4, qui conduit aux différentes spécialités de master.
- Contribuer à l'insertion professionnelle des étudiants en apportant en 3^e année des enseignements plus techniques et en ménageant des possibilités de stages.
- Développer les démarches d'information et d'aide à l'orientation, notamment l'aide à la réussite par le biais de tutorat étudiant.

Glossaire

BCC	Bloc de Connaissances et de Compétences
CM	Cours Magistral
ECTS	<i>European Credits Transfer System</i>
ENT	Environnement numérique de travail
HA	Histoire de l'art
TD	Travaux dirigés
UE	Unité d'enseignement
UFR	Unité de Formation et de recherche



PRÉSENTATION DE LA MENTION ET DES PARCOURS

● Organisation de la formation

La Licence mention Histoire de l'Art et Archéologie se déroule en deux paliers dont les contenus sont précisément décrits dans les tableaux et les pages de ce guide et qui permettent à l'étudiant de s'orienter progressivement :

- en Licence 1 (semestres 1 et 2), les étudiants bénéficient d'une première approche complète des domaines de l'histoire de l'art et de l'archéologie leur apportant un cadre historique dans les quatre périodes (antique, médiévale, moderne et contemporaine).
- en Licence 2, l'étudiant fait un choix correspondant à ses aspirations professionnelles entre les parcours « Histoire de l'Art » et « Archéologie ».

Cette spécialisation demeure néanmoins réversible avant une séparation plus nette à partir du semestre 4, ce qui conduit à différents masters, en histoire de l'art, en muséologie et en archéologie.

● Présentation du contenu des parcours

- **Parcours Histoire de l'art** : les UE de spécialisation portent plus spécifiquement sur les méthodes et les techniques de l'histoire de l'art, de l'Antiquité à nos jours.
- **Parcours archéologie** : les UE de spécialisation portent plus spécifiquement sur les techniques et les méthodes de l'archéologie, de la Préhistoire au Moyen-Âge. **Ce parcours n'est pas proposé en Enseignement à distance**



● Organisation des semestres

Comme le montrent les tableaux figurant dans ce guide, chaque semestre se structure à partir de **6 Blocs de Compétences et de Connaissances (BCC)** et de 8 Unités d'Enseignements (UE) cumulant 30 ECTS (Crédits européens) par semestre, soit 60 pour une année et 180 pour l'ensemble de la Licence.

Chacun des 6 BCC dispense des compétences et des savoirs spécifiques clairement identifiés que l'étudiant doit avoir acquis à l'issue de la Licence.

BCC 1 Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie

- en maîtrisant la chronologie et les faits historiques des diverses civilisations de la préhistoire à nos jours
- en identifiant les différents courants artistiques des périodes antique, médiévale, moderne et contemporaine
- en identifiant les principaux créateurs et acteurs de la production artistique et artisanale occidentale
- en maîtrisant les aspects fondamentaux des artefacts
- en maîtrisant les principaux thèmes iconographiques de l'art occidental

BCC 2 Appliquer les méthodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie

- en mobilisant les ressources documentaires spécialisées en histoire de l'art et archéologie
- en identifiant les documents propres à l'analyse des œuvres
- en réalisant l'analyse technique, matérielle et plastique d'une œuvre
- en conduisant l'étude d'un édifice à partir de plans et de relevés architecturaux
- en maîtrisant les techniques propres à l'archéologie en inventoriant objets conservés dans une collection
- en maîtrisant les techniques de dégagement et de prélèvement des vestiges archéologiques

BCC 3 Comprendre les enjeux de la pluridisciplinarité en histoire de l'art et en archéologie

- en replaçant l'objet étudié dans son contexte spatial, environnemental, historique, culturel et économique
- en sollicitant les sciences connexes à la discipline
- en développant une réflexion historiographique sur les disciplines

BCC 4 Pratiquer le numérique en histoire de l'art et archéologie

- en exploitant les ressources en ligne pour effectuer une recherche bibliographique
- en gérant des données bibliographiques et des documents de façon automatisée
- en identifiant les bases de données, les banques d'images et les catalogues des musées, des bibliothèques ou des archives
- en connaissant les outils de modélisation appliqués en histoire de l'art et en archéologie
- en concevant un support visuel numérique incluant des documents pour une communication orale
- en appliquant une démarche quantitative et son traitement statistique
- en manipulant des données à références spatiales dans un système d'informations géographiques

BCC 5 Maîtriser l'expression et la communication écrites et orales

- en mobilisant les différents registres d'expression écrite et orale de langue française
- en maîtrisant le vocabulaire spécifique de l'histoire de l'art et de l'archéologie
- en rédigeant une dissertation problématisée et argumentée
- en rédigeant un commentaire d'œuvre artistique, d'artefact ou de vestiges archéologiques
- en réalisant une étude synthétique en archéologie et en histoire de l'art

BCC 6 Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie

- en connaissant les métiers du patrimoine, de la culture, du marché de l'art et de la recherche en histoire de l'art et archéologie
- en ayant connaissance des principales institutions et services archéologiques, culturels et patrimoniaux à l'échelle régionale et nationale
- en ayant connaissance des acteurs et des cadres de l'archéologie française
- en communiquant aisément par oral et par écrit dans au moins une langue étrangère
- en faisant l'expérience d'un stage dans l'archéologie, la culture ou le patrimoine
- en rédigeant une lettre de candidature pour un contexte archéologique, patrimonial ou culturel

Construisez votre parcours de formation

La structure des enseignements de licence vous permet à la fois d'acquérir des fondamentaux disciplinaires et de construire votre projet personnel de formation universitaire. Un large choix d'options (proposées notamment à partir de la L2) vous amènera ainsi à élaborer progressivement votre parcours.

Vous venez de prendre connaissance du programme des enseignements constitutifs de votre parcours de Licence.

<https://www.univ-lille.fr/etudes/construire-son-projet-personnel-et-professionnel/>

Etre étudiant à l'université, c'est faire le choix d'une formation de qualité, correspondant à ses goûts, ses aspirations, son projet personnel de poursuite d'études parmi une offre de formation très large à l'université de Lille. Toutes les formations sont organisées en blocs de connaissance et de compétences (BCC).

L'UE Projet de l'étudiant proposée au sein de toutes les mentions de licence (hors PASS et LASS) et de master participe, via des enseignements proposés au choix, de la construction du projet personnel et professionnel.

Elle représente l'espace minimal de personnalisation de son parcours, un lieu privilégié d'acquisition des «softskills» (développement personnel, expressions, travail en équipe, etc.) ainsi qu'une ouverture à la pluri-et l'inter-disciplinarité. Elle contribue, en licence comme en master, à une meilleure intégration et à une meilleure réussite des étudiants, dont les néo-entrants à l'université.

Au premier semestre de la Licence :

C'est le temps de la découverte des études supérieures à l'université. Tous les étudiants de l'université bénéficient d'une UE PE intégration qui est conçue pour vous aider à bien démarrer dans vos études universitaires, vous donnant les premières clés d'une formation réussie : Se familiariser avec Moodle, Mieux connaître l'organisation de mes études, les centres de documentation, Améliorer ses écrits , Connaître la richesse des études à l'université de Lille, se donner le droit de douter, de se tromper, de bifurquer, prendre de bonnes habitudes pour sa santé... Et bien d'autres choses encore !

Par la suite, vous pouvez choisir parmi un large choix d'UE PE qui vous permettent de façonner votre parcours personnel individualisé : l'UE Projet de l'étudiant c'est votre part de liberté, un bloc (BCC) ou partie d'un BCC plus large auquel vous devrez vous inscrire à chaque semestre de la Licence. (via l'application *choisis ton cours*)

Comment choisir ses UE PE ?

Pour vous laisser l'initiative de choisir vos projets personnels, les UE PE sont le plus souvent multi-choix sauf aux semestres où il est prévu des éléments obligatoires pour tous (pas plus de trois fois au cours de la Licence).

L'UE projet de l'étudiant c'est trois types d'unités :

- **des unités transversales** : tous les étudiants d'un même campus peuvent choisir parmi une palette large d'activités : engagements, culture, activités physiques et sportives, méthodes de travail universitaire, préparer son projet, développer son esprit d'entreprendre, qui viennent apporter des compétences complémentaires (transversales) à votre cursus.
- **des unités d'ouverture** (UE PE ouverte) proposées sur un campus par les composantes qui offrent aux étudiants une ouverture sur les disciplines qui ne sont pas spécifiques à la Licence suivie. Vous y trouverez des compétences et connaissances disciplinaires partagées entre les étudiants de différentes formations.
- **des unités spécifiques** : votre équipe pédagogique a prévu une ou plusieurs unités pour compléter votre formation par des connaissances et compétences dans des disciplines connexes ou pour vous permettre de développer des expériences en stages, des projets, une expérience pratique, de l'initiation à la recherche. Ces unités sont propres à chaque formation et peuvent être obligatoires à certains semestres.

Pour le campus Pont-de-Bois, les UE PE sont proposées pour tous les semestres dans la limite de la capacité à les mettre en œuvre.

HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE, LICENCE 1



ART ANTIQUE



ART MÉDIÉVAL



ART MODERNE

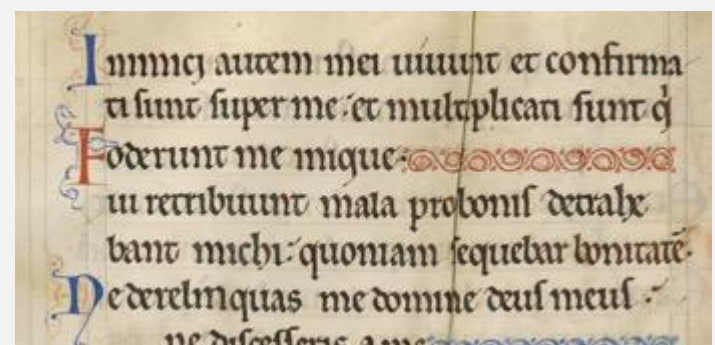


ART CONTEMPORAIN



LANGUES

OUTILS ET MÉTHODOLOGIE



Semestre 1					
Bloc de Compétences et de Connaissances	Unité d'enseignement	ECTS	Volume horaire	Enseignement	CM /TD
BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Fondamentale	6	48	Initiation en Histoire de l'art antique et Archéologie 1 : <i>Initiation en Histoire de l'art antique et Archéologie 1 : La sculpture</i>	CM 12h
				Initiation en Histoire de l'art antique et Archéologie 1 : <i>Initiation en Histoire de l'art antique et Archéologie 1 : La sculpture</i>	TD 12h
				Initiation en Histoire de l'art médiéval 1 <i>L'architecture chrétienne du IVe siècle au XIIe siècle. L'architecture religieuse</i>	CM 12h
				Initiation en Histoire de l'art médiéval 1 <i>L'architecture chrétienne du IVe siècle au XIIe siècle</i>	TD 12h
	UE 2 Fondamentale	6	48	Initiation en Histoire de l'art moderne 1 <i>L'art du XVe siècle</i>	CM 12h
				Initiation en Histoire de l'art moderne 1 <i>L'art du XVe siècle</i>	TD 12h
				Initiation en Histoire de l'art contemporain 1 <i>Problématiques liées au corps et sa représentation dans la peinture du XIXe siècle.</i>	CM 12h
				Initiation en Histoire de l'art contemporain 1 <i>Problématiques liées au corps et sa représentation dans la peinture du XIXe siècle.</i>	TD 12h
BCC 2 : Appliquer les méthodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Méthodologie disciplinaire	3	24	Histoire de l'art antique et archéologie	TD 6 h
				Histoire de l'art médiéval	TD 6 h
				Histoire de l'art moderne	TD 6 h
				Histoire de l'art contemporain	TD 6 h
BCC 3 : Comprendre les enjeux de la pluridisciplinarité en histoire de l'art et en archéologie	UE 1 Ouverture disciplinaire	3	24	Histoire ancienne : ou Histoire moderne : <i>L'époque moderne (XVIIe-XVIIIe siècle).</i>	CM 24h
BCC 4 : Pratiquer le numérique en histoire de l'art et archéologie	UE 1 Outils et usages du numérique	3	24	Recherches en ligne et gestion documentaire	TD 24h
BCC 5 : Maîtriser l'expression et la communication écrites et orales	UE 1 Langue vivante 1	3	24	Langue vivante 1 (Espagnol B1, Italien A1.1, Néerlandais A1.1, Allemand B1, Anglais B1)	TD 24h
BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Langue vivante 2	3	24	Langue vivante 2 (Allemand B1, Espagnol B1, Italien A1.1, Néerlandais A1.1)	TD 24h
	UE 2 Projet Etudiant	3	24	Réussir son intégration à l'université	TD 10h

Semestre 2					
Bloc de Compétences et de Connaissances	Unité d'enseignement	ECTS	Volume horaire	Enseignement	CM /TD
BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Fondamentale	6	48	Initiation en Histoire de l'art antique et Archéologie 2 : <i>Peinture et mosaïque</i>	CM 12h
				Initiation en Histoire de l'art antique et Archéologie 2 : <i>Peinture et mosaïque</i>	TD 12h
				Initiation en Histoire de l'art médiéval 2 <i>Les arts figurés du IV^e au XII^e siècle</i>	CM 12h
				Initiation en Histoire de l'art médiéval 2 <i>Initiation aux arts figurés du IV^e siècle au XII^e siècle</i>	TD 12h
	UE 2 Fondamentale	6	48	Initiation en Histoire de l'art moderne 2 <i>L'art du XVI^e siècle</i>	CM 12h
				Initiation en histoire de l'art moderne 2 <i>L'art du XVI^e siècle</i>	TD 12h
				Initiation en Histoire de l'art contemporain 2 <i>L'Architecture du néo-classicisme au néo-gothique</i>	CM 12h
				Initiation en Histoire de l'art contemporain 2 <i>Architecture 1750-1870</i>	TD 12h
BCC 2 : Appliquer les méthodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Méthodologie disciplinaire	3	24	Histoire de l'art antique et archéologie	TD 6 h
				Histoire de l'art médiéval : <i>exploitation des ressources documentaires en architecture</i>	TD 6 h
				Histoire de l'art moderne	TD 6 h
				Histoire de l'art contemporain	TD 6 h
BCC 3 : Comprendre les enjeux de la pluridisciplinarité en histoire de l'art et en archéologie	UE 1 Ouverture disciplinaire	3	24	histoire médiévale ou contemporaine	CM 24h
BCC 4 : Pratiquer le numérique en histoire de l'art et archéologie	UE 1 Outils et usages du numérique	3	24	Les outils de l'écriture et de la présentation	TD 24h
BCC 5 : Maîtriser l'expression et la communication écrites et orales	UE 1 Langue vivante 1	3	24	Langue vivante 1 (Espagnol B1, Italien A1.1, Néerlandais A1.1, Allemand B1, Anglais B1)	TD 24h
BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Langue vivante 2	3	24	Langue vivante 2 (Allemand B1, Espagnol B1, Italien A1.1, Néerlandais A1.1)	TD 24h
	UE 2 Projet Etudiant	3	20	<i>Art antique et société. Architecture, sculpture, peinture antiques et leur rôle dans la stratification de la société</i>	
				<i>Art et pouvoir à l'époque moderne</i>	TD 20h
				<i>Artisans et artistes à l'époque contemporaine</i>	

HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE, LICENCE 2



ART ANTIQUE



ART MÉDIÉVAL



ART MODERNE



ART CONTEMPORAIN



OUTILS ET MÉTHODOLOGIE

LANGUES



Semestre 3					
Bloc de Connaissances et de Compétences	Unité d'enseignement	ECTS	Volume horaire	Enseignement	CM /TD
BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Fondamentale	6	48	Apprentissage en Histoire de l'art antique et Archéologie 1 <i>Architecture et urbanisme</i>	CM 12h
				Apprentissage en Histoire de l'art antique et Archéologie 1 <i>Architecture et urbanisme</i>	TD 12h
				Apprentissage en Histoire de l'art médiéval 1 <i>Trait et couleur à l'époque médiévale, l'art des années 1170-1230.</i>	CM 12h
				Apprentissage en Histoire de l'art médiéval 1 <i>Les arts figurés aux XIIe et XIIIe siècles</i>	TD 12h
	UE 2 Fondamentale	6	48	Apprentissage en HA moderne 1 <i>L'art du XVIIe siècle, entre baroque et classicisme (I)</i>	CM 12h
				Apprentissage en HA moderne 1 <i>L'art du XVIIe siècle, entre baroque et classicisme (II)</i>	TD 12h
				Apprentissage en HA contemporain 1 <i>Modernité et avant-gardes dans la première moitié du XXe siècle</i>	CM 12h
				Apprentissage en HA contemporain 1 <i>Modernité et avant-gardes dans la première moitié du XXe siècle</i>	TD 12h
BCC 2 : Appliquer les méthodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Méthodologie disciplinaire	3	24	Histoire de l'art antique et archéologie : <i>Textes et images</i>	TD 12h
				Histoire de l'art médiéval <i>Méthodologie des arts figurés : iconographie religieuse et profane</i>	TD 12h
BCC 3 : Comprendre les enjeux de la pluridisciplinarité en histoire de l'art et en archéologie	UE 1 Ouverture disciplinaire	3	24	Ouverture en Histoire de l'art médiéval <i>Matériaux et techniques de l'architecture</i>	TD 24h
				Ouverture en Histoire de l'art contemporain <i>Le fantastique dans l'art</i>	
BCC 4 : Pratiquer le numérique en histoire de l'art et archéologie	UE 1 Outils et usages du numérique	3	24	Culture numérique	TD 20h
				Culture numérique appliquée à l'histoire de l'art	CM 4 h
BCC 5 : Maîtriser l'expression et la communication écrites et orales	UE 1 Langue vivante 1	3	24	Langue vivante 1 (Espagnol B1, Italien A1.1, Néerlandais A1.1, Allemand B1, Anglais B1)	TD 24h
BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Langue vivante 2	3	24	Langue vivante 2 (Allemand B1, Espagnol B1, Italien A1.1, Néerlandais A1.1)	TD 24h
	UE 2 Projet Etudiant	3	20	<i>Arts et Patrimoines entre France du Nord et Belgique</i>	TD 20h
				<i>Histoire féministe de l'art</i>	
				<i>Stage</i>	

Semestre 4					
Bloc de Connaissances et de Compétences	Unité d'enseignement	ECTS	Volume horaire	Enseignement	CM /TD
BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Fondamentale	6	48	Apprentissage en HA antique et archéologie 2 : <i>Les grands centres artistiques de l'Antiquité classique</i>	CM 12h
				Apprentissage en HA antique et archéologie 2 : <i>Les grands centres artistiques de l'Antiquité classique</i>	TD 12h
				Apprentissage en HA médiéval 2 <i>Architecture gothique aux XIIe et XIIIe siècles</i>	CM 12h
				Apprentissage en HA médiéval 2 <i>Sculpture gothique aux XIIe et XIIIe siècles</i>	TD 12h
	UE 2 Fondamentale	6	48	Apprentissage en HA moderne 2 <i>L'art français au XVIIIe siècle</i>	CM 12h
				Apprentissage en HA moderne 2 <i>L'art français au XVIIIe siècle</i>	TD 12h
				Apprentissage en HA contemporain 2 <i>Problématiques de l'art de la sculpture du XIXe siècle</i>	CM 12h
				Apprentissage en HA contemporain 2 <i>Problématiques de l'art de la sculpture du XIXe siècle</i>	TD 12h
BCC 2 : Appliquer les méthodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Méthodologie disciplinaire	3	24	Histoire de l'art moderne <i>Littérature artistique</i>	TD 12h
				Histoire de l'art contemporain <i>Littérature artistique des XIX et XXe siècles</i>	TD 12h
BCC 3 : Comprendre les enjeux de la pluridisciplinarité en histoire de l'art et en archéologie	UE 1 Ouverture disciplinaire	3	24	Ouverture en Histoire de l'art médiéval <i>Les Arts précieux au Moyen Âge</i>	TD 24h
				Ouverture en Histoire de l'art contemporain <i>Histoires de la photographie XIXe-XXe siècle</i>	
BCC 4 : Pratiquer le numérique en histoire de l'art et archéologie	UE 1 Outils et usages du numérique	3	24	Conception et gestion d'un corpus	TD 12h
				Imagerie numérique	TD 12h
BCC 5 : Maîtriser l'expression et la communication écrites et orales	UE 1 Langue vivante 1	3	24	Langue vivante 1 (Espagnol B1, Italien A1.1, Néerlandais A1.1, Allemand B1, Anglais B1)	TD 24h
BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Langue vivante 2	3	24	Langue vivante 2 (Allemand B1, Espagnol B1, Italien A1.1, Néerlandais A1.1)	TD 24h
	UE 2 Projet Etudiant	3	20	<i>La sculpture des Temps Modernes</i>	
				<i>La création au féminin aux XIXe et XXe siècles</i>	TD 20h
				Stage	

HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE, LICENCE 3



ART ANTIQUE



ART MÉDIÉVAL



ART MODERNE



ART CONTEMPORAIN



OUTILS ET MÉTHODOLOGIE

LANGUES



Semestre 5					
Bloc de Connaissances et de Compétences	Unité d'enseignement	ECTS	Volume horaire	Enseignement	CM /TD
BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Fondamentale	6	48	Approfondissement en Histoire de l'art antique 1 : <i>L'embellissement les villes aux époques grecque et romaine : grands programmes et aménagements urbains</i>	CM 12h
				Approfondissement en Histoire de l'art antique 1 : <i>L'embellissement les villes aux époques grecque et romaine : grands programmes et aménagements urbains</i>	TD 12h
				Approfondissement en Histoire de l'art médiéval 1 <i>Architecture gothique du XIVe-XVe siècles. L'architecture gothique tardive en Europe.</i>	CM 12h
				Approfondissement en Histoire de l'art médiéval 1 <i>Architecture gothique du XIVe-XVe siècles. L'architecture gothique tardive en Europe.</i>	TD 12h
	UE 2 Fondamentale	6	48	Approfondissement en Histoire de l'art moderne 1 <i>Art hollandais au XVIIe siècle</i>	CM 12h
				Approfondissement en Histoire de l'art moderne 1 <i>Art hollandais au XVIIe siècle</i>	TD 12h
				Approfondissement en Histoire de l'art contemporain 1 <i>L'art entre les deux guerres : les réalismes</i>	CM 12h
				Approfondissement en Histoire de l'art contemporain 1 <i>L'art entre les deux guerres : les réalismes</i>	TD 12h
BCC 2 : Appliquer les méthodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Méthodologie disciplinaire	3	24	Histoire de l'art médiéval <i>Technologies numériques appliquées à l'architecture</i>	TD 12h
				Histoire de l'art moderne <i>L'architecture des temps modernes</i>	TD 12h
BCC 3 : Comprendre les enjeux de la pluridisciplinarité en histoire de l'art et en archéologie	UE 1 Ouverture disciplinaire	3	24	Ouverture en Histoire de l'art médiéval <i>Le processus de création au Moyen Âge</i>	TD 24h
				Ouverture en Histoire de l'art moderne <i>Les arts décoratifs. L'antiquité pour modèle, les arts décoratifs en Europe dans la seconde moitié XVIIIe siècle</i>	
BCC 4 : Pratiquer le numérique en histoire de l'art et archéologie	UE 1 Outils et usages du numérique	3	24	Numérique appliqué à l'histoire de l'art <i>Outils et méthodes pour l'étude du mobilier du Moyen Âge et de la Renaissance</i>	TD 24h
BCC 5 : Maîtriser l'expression et la communication écrites et orales	UE 1 Langue vivante 1	3	24	Langue vivante 1 (Espagnol B1, Italien A1.1, Néerlandais A1.1, Allemand B1, Anglais B1)	TD 24h
BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Langue vivante 2	3	24	Langue vivante 2 (Allemand B1, Espagnol B1, Italien A1.1, Néerlandais A1.1)	TD 24h
	UE 2 Projet Etudiant	3	20	<i>L'habitation moderne au XXe siècle</i>	TD 20h
				Stage ou TER (commentaire d'œuvre ou expérience professionnalisante)	

Semestre 6					
Bloc de Connaissances et de Compétences	Unité d'enseignement	ECTS	Volume horaire	Enseignement	CM /TD
BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Fondamentale	6	48	Approfondissement en Histoire de l'art antique 2 : <i>Images du monde 2. La perception du monde ; identités et leur représentation</i>	CM 12h
				Approfondissement en Histoire de l'art antique 2 : <i>Images du monde 2. La perception du monde ; identités et leur représentation</i>	TD 12h
				Approfondissement en Histoire de l'art médiéval 2 <i>Les arts figurés à l'époque gothique 1200-1400</i>	CM 12h
				Approfondissement en Histoire de l'art médiéval 2 <i>Les arts figurés à l'époque gothique 1230-1400</i>	TD 12h
	UE 2 Fondamentale	6	48	Approfondissement en Histoire de l'art moderne 2 <i>Histoire des collections</i>	CM 12h
				Approfondissement en Histoire de l'art moderne 2 <i>Histoire des collections</i>	TD 12h
				Approfondissement en Histoire de l'art contemporain 2 <i>L'art abstrait entre les deux guerres</i>	CM 12h
				Approfondissement en Histoire de l'art contemporain 2 <i>Les réalismes dans la sculpture en Europe dans l'entre-deux-guerres (I) et L'architecture entre les deux guerres (II)</i>	TD 12h
BCC 2 : Appliquer les méthodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Méthodologie disciplinaire	3	24	Histoire de l'art antique <i>Iconographie antique</i>	TD 12h
				Histoire de l'art contemporain: <i>Figures de la critique d'art contemporaine</i>	TD 12h
BCC 3 : Comprendre les enjeux de la pluridisciplinarité en histoire de l'art et en archéologie	UE 1 Ouverture disciplinaire	3	24	Ouverture en Histoire de l'art moderne <i>Les mots et les images</i>	TD 24h
				Ouverture en Histoire de l'art contemporain <i>Les symbolismes en Europe</i>	
BCC 4 : Pratiquer le numérique en histoire de l'art et archéologie	UE 1 Outils et usages du numérique	3	24	Numérique appliqué à l'histoire de l'art	TD 24h
BCC 5 : Maîtriser l'expression et la communication écrites et orales	UE 1 Langue vivante 1	3	24	Langue vivante 1 (Espagnol B1, Italien A1.1, Néerlandais A1.1, Allemand B1, Anglais B1)	TD 24h
BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Langue vivante 2	3	24	Langue vivante 2 (Allemand B1, Espagnol B1, Italien A1.1, Néerlandais A1.1)	TD 24h
	UE 2 Projet Etudiant	3	20	<i>Art et politique à la cour de France à la fin du Moyen Âge. La commande royale et princière sous Charles V et Charles VI</i>	
				<i>La demeure et son décor au XVIIIe siècle</i>	TD 20h
				Stage ou TER (commentaire d'œuvre ou expérience professionnalisante)	

Vademecum stages

Enseignants responsables

1. Pour les stages, VEP et TER de la licence d'histoire de l'art, Parcours HDA : **Élise BAILLIEUL**
2. Pour la licence histoire de l'art et archéologie : **Bertrand COSNET**

Le stage constitue l'un des choix de l'UE2 du BCC6. Il est donc **facultatif**. Dans un objectif de **sensibilisation à la professionnalisation**, chaque étudiant **peut réaliser un stage OU valider une expérience professionnalisante** sur l'un des quatre semestres de L2 et de L3.

Principe du stage

Thématique et structures d'accueil

Le stage doit avoir un lien direct avec le contenu de la formation suivie à l'université (histoire de l'art, archéologie, création contemporaine, patrimoine, activités culturelles, marché de l'art etc.) et être réalisé au sein d'une institution publique, d'une entreprise ou association à caractère culturel. L'objectif du stage est de mener une action ou un projet culturel continu qui permette une véritable insertion dans le monde de l'art, de la culture, du patrimoine ou de l'archéologie.

Un étudiant salarié dans une institution ou une entreprise culturelle ne pourra pas effectuer son stage dans le service qui l'emploie mais peut le faire dans un autre service.

Durée du stage

Le stage doit avoir une durée de **4 semaines, soit 20 jours ouvrables, ni plus, ni moins**, ce qui équivaut à **140 heures** travaillées. Ce stage pourra se faire soit en continu, soit en alternance, suivant les possibilités d'emploi du temps de l'étudiant (par exemple deux jours par semaine, peuvent être compris les samedis).

Le stage fait partie intégrante de la formation. Il peut être réalisé :

- en L2 ou en L3 ;
- pendant l'année universitaire, y compris pendant les pauses pédagogiques ;
- à cheval sur les deux semestres de l'année universitaire pour une validation en fin d'année ;

Il est également **possible d'effectuer le stage pendant l'été, c'est-à-dire entre deux années universitaires** (L1-L2 et L2-L3 uniquement). Autrement dit, il est possible de valider en L2 ou L3 un stage effectué pendant l'été précédant la rentrée académique. Dans ce cas de figure : la **date limite de dépôt de demande pour signer la convention est le 30 juin 2021**. Il faut en effet anticiper la fermeture estivale (23 juillet 2021) pendant laquelle les enseignants et les services administratifs de l'université ne sont pas joignables.

AVANT le stage : étapes et calendrier

Recherche du stage

Pour s'organiser au mieux, un étudiant qui souhaite faire un stage doit **s'y prendre dès les premières semaines de l'année universitaire**, y compris pour un stage à réaliser au semestre pair.

En cas de difficulté à trouver un stage, l'étudiant peut :

- s'inscrire sur Lilagora (<https://www.lilagora.fr/>), la plateforme de mise en relation avec le monde socio-économique ;
- s'adresser à Suzanne Klimsza (suzanne.klimsza@univ-lille.fr), assistante en insertion professionnelle de la faculté, qui tient à jour un annuaire des structures ayant accueilli des étudiants stagiaires les années précédentes.

Validation

La thématique du stage doit être soumise à l'approbation de l'enseignante responsable des stages. Pour cela, écrire à elise.baillieul@univ-lille.fr, en mettant en objet du courriel : « demande validation stage ». Si elle l'agrée, elle dirigera alors l'étudiant vers l'un des enseignants susceptibles de le suivre dans son travail (enseignant-tuteur pédagogique). Le choix de ce tuteur se fera bien sûr en fonction de la thématique du stage.

IMPORTANT

La date limite pour la soumission du thème de stage à l'enseignante responsable :

Le **2 octobre 2020** pour les **semestres 3 ou 5**

Le **5 février 2021** pour les **semestres 4 et 6**

La thématique du stage, sa durée et l'identité de l'enseignant-tuteur pédagogique encadrant l'étudiant stagiaire devront enfin être confirmés par courriel à la secrétaire pédagogique (angelique.crossouard@univ-lille.fr) **avec copie** à l'enseignante responsable (elise.baillieul@univ-lille.fr) **et** l'enseignant-tuteur pédagogique et au moins 3 semaines avant le début du stage.

Établissement de la convention de stage

Après que l'enseignant-tuteur pédagogique choisi a confirmé qu'il accepte d'encadrer l'étudiant stagiaire, il faut établir une convention de stage entre les différentes parties concernées. Ce document est très important car il pose un **cadre légal** au stage. Il doit **impérativement être signé, dans l'ordre**, par :

- L'étudiant stagiaire ;
- La structure d'accueil et le tuteur professionnel ;
- L'enseignant-tuteur pédagogique ;
- Le doyen de la faculté des Humanités.

Concrètement, l'étudiant a la possibilité de saisir directement sa convention de stage sur son ENT (« Espace Numérique de Travail » sur le site web de l'université) via l'application **Pstage**. Pour ce faire, un tutoriel est disponible sur la page d'accueil de Pstage. Une fois la convention saisie, l'étudiant doit suivre la procédure de la faculté pour les signatures et l'enregistrement de la convention. Une feuille de route est disponible sur l'espace Moodle du secrétariat pédagogique et sur le site web de la faculté, dans la rubrique « relations professionnelles-stages ».

Attention, parce que seule la convention assure l'étudiant stagiaire en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle dans le cadre du stage, il est **impératif** que la convention soit **signée par toutes les parties AVANT le début effectif du stage**. Pour cette raison, il est conseillé de prévoir un délai de **3 semaines minimum**, avant le début du stage pour faire circuler la convention entre toutes les parties concernées. Il faut prévoir un délai de **4 semaines dans le cas d'un stage à l'étranger**.

APRÈS le stage : rapport de stage et évaluation

Le stage sera évalué par le biais d'un **rapport de stage** et d'une **soutenance** avec l'enseignant-tuteur pédagogique.

Le rapport de stage

Le rapport de stage est composé d'environ 10/15 pages **maximum** (hors annexes) et comprendra **six rubriques** obligatoires et non exhaustives :

- Remerciements ;
- Présentation de l'étudiant stagiaire et de son parcours ;
- Présentation de l'institution d'accueil ;
- Objectifs du stage et motivation du choix de l'étudiant ;
- Conditions, mise en œuvre et déroulement du stage ;
- Bilan du stage (connaissances et/ou compétences acquises).

Le texte pourra être accompagné d'annexes et d'illustrations en lien direct avec l'objet du stage et les différentes activités menées au cours de ce dernier. Le rapport de stage est un travail de rédaction personnel il est donc formellement interdit de plagier, copier-coller du contenu du site internet de la structure d'accueil.

Le rapport de stage devra obligatoirement être accompagné de **l'original du formulaire d'évaluation du stage** (formulaire ci-après) complété par le tuteur professionnel au sein de la structure d'accueil (avec cachet et signature). Sans ce document, le stage ne pourra pas être évalué.

Une version imprimée sur papier du rapport de stage, accompagnée du formulaire d'évaluation, devra être adressée au secrétariat SEAD à l'attention de l'enseignant-tuteur pédagogique. Cette remise pourra être doublée d'un envoi électronique au format pdf si l'enseignant-tuteur le demande.

Un document plus complet reprenant toutes les consignes de mise en forme du rapport de stage sera envoyé par l'enseignant-tuteur pédagogique lorsqu'il aura accepté d'encadrer l'étudiant stagiaire. Ce document intitulé « Conseils de rédaction pour rapports Stages et TER » est également téléchargeable depuis l'espace Moodle du BCC6.

IMPORTANT

La date limite pour le rendu du rapport de stage imprimé sur papier au secrétariat SEAD, à l'attention de l'enseignant-tuteur pédagogique :

Stage à valider aux semestres 3 ou 5 :

Le **11 décembre 2020** pour la session 1

Le **28 mai 2021** pour la session 2 (rattrapage).

Stage à valider aux semestres 4 ou 6 :

Le **9 avril 2021** pour la session 1.

Le **4 juin 2021** pour la session 2 (rattrapage).

La soutenance

La soutenance de rapport de stage est un oral d'environ 20mn devant votre enseignant-tuteur pédagogique et dont la date et l'heure précises sont fixées en accord avec lui. Elle doit se dérouler **pendant la session d'examen relative au semestre concerné**. L'enseignant attribue une note à l'issue de la soutenance qui constituera la note de l'UE 2 du BCC 6.

Si l'étudiant n'obtient pas la moyenne en session 1, il peut se présenter en session 2.

FICHE D'ÉVALUATION DU STAGIAIRE PAR LE TUTEUR PROFESSIONNEL
(Document à remettre au tuteur professionnel en début de stage)
Année universitaire 2020-2021 Faculté des Humanités – département Histoire de l'art et Archéologie

**S
T
A
G
E**

ÉTUDIANT

(partie à compléter par l'étudiant en début de stage)

NOM :

PRÉNOM :

UNIVERSITÉ :

LICENCE 2 LICENCE 3

DOMAINE :

Faculté :

Personne administrative de référence :

Tél :

Courriel :

Tuteur pédagogique :

Courriel :

INSTITUTION/ENTREPRISE

NOM :

RAISON SOCIALE :

ADRESSE :

Tuteur/Tutrice professionnel/le :

Tél :

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DES ACTIVITÉS DU/DE LA STAGIAIRE

SAVOIR	Excellent	Satisfaisant	Insuffisant	Très insuffisant
Connaissances pratiques (informatique, langues étrangères etc.)				
Capacité d'analyse				
Capacité de synthèse				
Capacité d'apprentissage				
SAVOIR-ÊTRE	Excellent	Satisfaisant	Insuffisant	Très insuffisant
Motivation / implication				
Capacité d'intégration à une équipe				
Capacité à communiquer à l'oral				
Capacité à communiquer à l'écrit				
Réceptivité aux suggestions et aux critiques				
Sens de l'essentiel et des priorités				
Prise d'initiative et autonomie				
Sens pratique				
Méthode et rigueur				

Qualités particulières appréciées

Points à améliorer

Cette évaluation a été discutée avec le stagiaire ?

OUI

NON

Commentaire(s) du/de la stagiaire

Signature et cachet du tuteur professionnel et de la structure d'accueil

À _____, le / /

Validation d'une Expérience Professionnalisante (VEP)

Enseignants responsables

1. Pour les stages, VEP et TER de la licence d'histoire de l'art, Parcours HDA : **Élise BAILLIEUL**
2. Pour la licence histoire de l'art et archéologie : **Bertrand COSNET**

La validation d'expérience professionnalisante constitue l'**un des choix de l'UE2 du BCC6**. Elle est donc **facultative**. Dans un objectif **de sensibilisation à la professionnalisation**, chaque étudiant **peut réaliser un stage OU valider une expérience professionnalisante** sur l'un des quatre semestres de L2 et de L3.

Principe de la validation d'expérience professionnalisante (VEP)

L'« expérience professionnalisante » est par nature **une activité professionnelle, rémunérée ou bénévole, qui a déjà eu lieu** au moment où le sujet est soumis à l'enseignant référente (sinon cela entre dans le cadre d'un stage, devant faire alors l'objet d'une convention de stage). Pour être validée, cette expérience professionnalisante doit avoir un lien direct avec le contenu de la formation suivie à l'université (histoire de l'art, archéologie, création contemporaine, patrimoine, activités culturelles, marché de l'art etc.) et avoir été réalisée au sein d'une institution publique ou d'une entreprise ou association à caractère culturel ou patrimonial.

L'expérience professionnalisante doit avoir eu une durée de **4 semaines minimum, soit 20 jours ouvrables**. L'essentiel étant d'avoir mené une action ou un projet culturel continu qui ait permis une véritable insertion dans le monde de l'art, de la culture, du patrimoine ou de l'archéologie.

Étapes et calendrier

Dès le début du semestre, la demande de VEP doit **être soumise à l'approbation de l'enseignante responsable des stages/VEP/TER**. Pour cela, écrire à elise.baillieul@univ-lille.fr, en mettant en objet du courriel : « demande validation VEP ». Il convient lors de cette première étape de donner une présentation détaillée de cette activité (nature, dates, responsabilité...). Si l'enseignante responsable l'agrée, elle enverra alors à l'étudiant le formulaire à remplir.

IMPORTANT

La date limite pour la soumission de l'expérience professionnalisante à valider à l'enseignante responsable :

Le **2 octobre 2020** pour les **semestres 3 ou 5**

Le **5 février 2021** pour les **semestres 4 et 6**

Une fois validé par l'enseignante responsable, le sujet de la VEP devra être confirmé par courriel à la secrétaire pédagogique (angelique.crossouard@univ-lille.fr) **avec copie** à l'enseignante responsable (elise.baillieul@univ-lille.fr).

Formulaire de validation d'expérience professionnalisante

La validation d'expérience professionnalisante s'effectue par la remise d'un formulaire de quelques pages envoyé par l'enseignante responsable lorsqu'elle accepte la demande de VEP. Ce formulaire est également téléchargeable depuis l'espace Moodle du BCC6.

Le formulaire de validation d'expérience professionnalisante devra obligatoirement être accompagné d'un **document émanant de l'institution ou de l'entreprise qui avait accueilli l'étudiant, certifiant du bon déroulement de cette activité** (avec cachet, fonction et signature). Sans ce document, l'expérience professionnalisante ne pourra pas être validée.

Rendu et évaluation

Une version imprimée sur papier du formulaire de validation d'expérience professionnalisante devra être adressée au secrétariat du SEAD à l'attention de l'enseignante responsable. Cette remise devra être doublée d'un envoi par courriel au format pdf à l'enseignante responsable (elise.baillieul@univ-lille.fr) et à la secrétaire pédagogique (angelique.crossouard@univ-lille.fr).

IMPORTANT

La date limite pour le rendu du formulaire de VEP imprimé sur papier au secrétariat du SEAD et par courriel à la secrétaire pédagogique et à l'enseignante responsable :

Aux semestres impairs :

Le **11 décembre 2020** pour la session 1

Le **28 mai 2021** pour la session 2 (rattrapage).

Aux semestres pairs :

Le **9 avril 2021** pour la session 1.

Le **4 juin 2021** pour la session 2 (rattrapage).

Le dossier est **évalué par l'enseignante responsable** qui attribue alors une note qui constituera la note de l'UE 2 du BCC 6.

Si l'étudiant n'obtient pas la moyenne en session 1, il peut retravailler son dossier et le présenter en session 2.

Travail d'Étude et de Recherche (TER)

Enseignants responsables

1. Pour les stages, VEP et TER de la licence d'histoire de l'art, Parcours HDA : **Élise BAILLIEUL**
2. Pour la licence histoire de l'art et archéologie : **Bertrand COSNET**

Le **Travail d'Étude et de Recherche (TER)** constitue **l'un des choix de l'UE2 du BCC6** et **concerne uniquement les étudiants de Licence 3. Il est donc facultatif**. Il est considéré comme **une initiation à la recherche**, première approche de ce que pourra être plus tard le mémoire de Master. C'est un travail individuel qui se fonde sur la motivation de l'étudiant et son intérêt pour le sujet qu'il choisit. Comme pour un mémoire de recherche, l'étudiant est accompagné dans ce travail par un enseignant référent.

Principe du TER « étude d'œuvre »

Pourquoi choisir le TER ?

Plusieurs choix sont offerts dans le cadre du BCC6. Il est conseillé aux étudiants qui souhaitent s'orienter vers un Master en Histoire de l'art de se confronter une première fois à un travail autonome de recherche et de rédaction par la réalisation d'un TER « étude d'œuvre ». Cela n'est toutefois ni obligatoire ni discriminant dans l'éventualité d'une inscription future en Master.

Contenu du TER et choix du sujet

Le TER prend la forme d'un court dossier de recherche (15 pages maximum) exclusivement consacré à l'étude d'une œuvre d'art, d'un monument, d'un artefact ou site archéologique. Sont exclus l'étude générale d'une série d'œuvres, d'un mouvement esthétique et les biographies d'artistes.

Le sujet du TER doit être choisi en fonction de l'intérêt personnel de l'étudiant. Il ne devra pas avoir été déjà traité dans l'un ou l'autre des exposés ou dossiers universitaires à rendre dans le cadre des autres enseignements de l'année universitaire.

L'objectif est de témoigner d'une connaissance précise et raisonnée de l'œuvre, associée à une recherche bibliographique du niveau universitaire. Parce que l'œuvre doit pouvoir être vue, observée soigneusement, examinée à plusieurs reprises, il est important qu'elle soit accessible physiquement, facilement, régulièrement. Sont donc à **privilégier les œuvres conservées dans la région du domicile** de l'étudiant.

Cette expérience concrète d'étude et d'observation de l'œuvre est bien sûr complétée par une approche bibliographique et théorique précise. Comme dans tout travail de recherche, les ouvrages consultés seront indiqués explicitement ainsi que les sources d'informations plus originales.

Le TER devra rendre compte de l'investissement personnel de l'étudiant dans l'étude et la recherche entreprises et aborder notamment ces quelques questions (non exhaustives) :

- Quelles raisons ont motivées le choix du sujet ?
- Quelle expérience personnelle de l'œuvre ?
- Quel est l'apport de cet exercice dans le cursus de licence ?
- A-t-il une incidence sur les perspectives professionnelles/universitaires ?
- Quelles sont les suites possibles du TER ?

Quand faire un TER ?

L'étudiant peut faire le choix de réaliser un TER en **Licence 3, au semestre 5 ou 6.**

AVANT le TER : étapes et calendrier

Validation du sujet

Une fois choisi par l'étudiant, le sujet du TER doit ensuite être **soumis à l'approbation de l'enseignante responsable des stages/VEP/TER**. Pour cela, écrire à elise.baillieul@univ-lille.fr, en mettant en objet du courriel : « demande validation sujet TER ». Si elle l'agrée, elle dirigera alors l'étudiant vers un enseignant de la faculté susceptible de l'accompagner dans son travail (enseignant référent). Ce choix se fera bien sûr en fonction du sujet du TER.

IMPORTANT

La date limite pour la soumission du sujet du TER « étude d'œuvre » à l'enseignante responsable :

Le **2 octobre 2020** pour le **semestre 5**

Le **5 février 2021** pour le **semestre 6**

Le sujet du TER et l'identité de l'enseignant-référent ayant accepté d'encadrer l'étudiant devront enfin être confirmés par courriel à la secrétaire pédagogique (angelique.crossouard@univ-lille.fr) **et** à l'enseignante responsable (elise.baillieul@univ-lille.fr) **avec copie** à l'enseignant référent.

Enseignant référent

L'enseignant référent est là pour vous suivre pas à pas dans votre travail d'étude et de recherche, en particulier dans la méthodologie du mémoire (fond et forme). Donc n'hésitez pas à le solliciter pour **un ou plusieurs points d'étapes au cours du semestre**.

Tous les enseignants du département Histoire de l'art et Archéologie de la faculté des Humanités peuvent encadrer les TER, à l'exception des chargés de cours et des attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER).

Forme du TER

Le dossier du TER est composé de **15 pages maximum** (hors annexes et illustrations). Il est à rendre dactylographié et relié. Les dossiers manuscrits ne seront pas pris en compte.

Un document synthétisant toutes les consignes de mise en forme du TER sera envoyé par l'enseignant référent lorsqu'il aura accepté d'encadrer l'étudiant. Il est **très important de suivre le cadre exposé dans ce document** intitulé « Conseils de rédaction pour rapports Stages et TER ». Il est également téléchargeable depuis l'espace Moodle du BCC6.

Le mémoire comportera obligatoirement (liste non exhaustive dont l'ordre est purement indicatif) :

- Une présentation du sujet (choix, intérêt, contextualisation) ;
- Un état de l'art ou état de la question (c'est-à-dire qui a dit quoi et quand sur le sujet) ;
- Une bibliographie raisonnée de niveau scientifique ;
- L'apport de ce travail dans la démarche personnelle de l'étudiant ;
- Et bien sûr le développement de l'étude de l'œuvre elle-même !

Rendu du TER et évaluation

Une version imprimée sur papier du TER devra être adressée au secrétariat du SEAD à l'attention de l'enseignant référent. Cette remise devra être doublée d'un envoi par courriel au format pdf à l'enseignant référent **et** à la secrétaire pédagogique (angelique.crossouard@univ-lille.fr).

IMPORTANT

La date limite pour le rendu du TER imprimé sur papier au secrétariat du SEAD et par courriel à la secrétaire pédagogique et à l'enseignant référent :

Au semestre 5 :

Le **11 décembre 2020** pour la session 1

Le **28 mai 2021** pour la session 2 (rattrapage).

Au semestre 6 :

Le **9 avril 2021** pour la session 1.

Le **4 juin 2021** pour la session 2 (rattrapage).

L'enseignant référent aura le **libre choix de simplement noter le dossier ou d'organiser une soutenance**. Le cas échéant, cet oral prendra la forme d'un entretien d'environ 20 mn entre l'étudiant et l'enseignant référent, dont la date et l'heure précises sont fixées en accord avec lui. Elle doit se dérouler **pendant la session d'examen relative au semestre concerné**. L'enseignant attribue une note qui constituera la note de l'UE 2 du BCC 6.

Si l'étudiant n'obtient pas la moyenne en session 1, il peut retravailler son TER et le présenter en session 2.

Administrateur provisoire du département
d'Histoire de l'art et archéologie
Marc Gil

Le responsable pour la mention
Licence d'histoire de l'art et archéologie
Bertrand Cosnet

Le responsable pédagogique des stages et TER
de la licence Histoire de l'art et archéologie,
Parcours Histoire de l'art
Élise Baillieul

BCC6, UE2, Licence 2 et 3 (Parcours Histoire de l'art) : Conseils pour la rédaction d'un rapport de stage ou d'un TER

PRÉSENTATION

La page de titre doit comprendre :

- Le titre complet de l'étude, en précisant bien la nature du document (rapport de stage ou dossier de TER) ;
- Les coordonnées universitaires de l'étudiant (nom, prénom, n° étudiant, année et semestre de licence, site ou SEAD) ;
- Le nom de l'enseignant référent ou tuteur pédagogique ;
- Pour les stages, le nom du tuteur professionnel (en indiquant son entreprise ou institution de rattachement).

Tous ces renseignements doivent être disposés sur la page pour une parfaite lisibilité des informations ; il est tout à fait possible d'agrémenter cette page d'une petite illustration.

Les pages doivent être numérotées. **Les numéros de pages doivent être placés en pied-de-page et centrés.**

Insérer une table des matières, avec les numéros de pages. Pour cela, utiliser les styles de titres automatiques de Word ou d'Open office tout au long de votre rédaction. Une fois le document terminé, la table des matières peut ainsi être générée automatiquement par le logiciel.

Les remerciements sont à formuler sur une page réservée à cela. Il convient d'y remercier toutes les personnes ou institutions qui ont aidé l'étudiant pour le travail en question.

BIBLIOGRAPHIE

Classer la bibliographie par **ordre alphabétique des noms**. Par exemple :

Pour un livre :

Nom et prénom de l'auteur, *titre de l'ouvrage en italiques*, lieu, éditeur, et année d'édition, (éventuellement nom de la collection dans laquelle est publié l'ouvrage), pages concernées par votre étude

- Henri Focillon, *L'Art des sculpteurs romans*, Paris, Presses universitaires de France, 1964 (1^{ère} édition 1931), p. 260-265.
- Matthieu Pinette et Roland Recht (dir.), *Le Tombeau de saint Lazare à Autun et la sculpture romane à Autun après Gislebertus*, cat. d'exposition (Autun, Musée Rolin, 8 juin-15 septembre 1985), Autun, Musée Rolin, 1985
- Marie-Hélène Débiès et Robert Favreau (éd.), *Iconographica. Mélanges offerts à Piotr Skubiszewski*, Poitiers, CESC, 1999 (Civilisation médiévale, 7)

Pour une étude dans un ouvrage collectif :

Nom et prénom de l'auteur, « titre de l'étude entre guillemets », dans *titre de l'ouvrage en italiques*, type éventuel de l'ouvrage (catalogue d'exposition, actes de colloque, etc.) prénom et nom du / des auteurs responsables de l'édition ou de la direction de l'ouvrage collectif, lieu, éditeur, année d'édition, (éventuellement nom de la collection dans laquelle est publié l'ouvrage), pages concernées par votre étude.

- Heck Christian, « Représentation du pilori et justice épiscopale au croisillon sud de Notre-Dame de Paris », dans *Iconographica. Mélanges offerts à Piotr Skubiszewski, Marie-Hélène Débiès et Robert Favreau* (éd.), Poitiers, CESC, 1999 (Civilisation médiévale, 7), p. 115-122.
- Stratford Neil, « Le Mausolée de saint Lazare à Autun », dans *Le Tombeau de saint Lazare à Autun et la sculpture romane à Autun après Gislebertus*, cat. d'exposition (Autun, Musée Rolin, 8 juin-15 septembre 1985), Matthieu Pinette et Roland Recht (dir.), Autun, Musée Rolin, 1985, p. 11-13.

Pour une étude ou un article dans une revue scientifique :

Nom et prénom de l'auteur, « titre de l'étude entre guillemets », *titre de la revue en italiques*, n°, éventuellement n° du fascicule, année de parution (éventuellement aussi le mois), pages concernant l'étude.

- Heimann Adelheid, « The Capital Frieze and Pilasters of the Portail Royal, Chartres », *Journal of The Warburg and Courtauld Institutes*, XXXI, 1968, p. 73-102.

TEXTE DU DOSSIER OU DU RAPPORT :

Pour la mise en forme du dossier ou rapport, utiliser la fonction « Styles » du logiciel de traitement de texte pour automatiser la mise en forme, faciliter la navigation et la conception d'une table des matières.

Pour la mise en forme du texte :

- Utiliser la police Times New Roman 12 ; interligne : 1,5
- Marges « normales » (2,5 cm);
- Justifier le texte ;
- Hiérarchiser les titres (par exemple : titre général en Times 14, gras, capitales ; titre 1 en Times 12, gras ; titre 2 en Times 12, gras, italique etc.).
- Faire figurer les renvois aux illustrations dans le texte et entre parenthèses sur le modèle « (figure X) » et surtout pas dans les notes de bas de pages.
- Utiliser l'outil automatique pour créer les notes de bas de page (onglet « références » ou raccourci clavier).

Pour la mise en forme des notes de bas-de-page :

- Utiliser la police Times New Roman 9 ; interligne : 1 ; avec références bibliographiques précises et indication des pages d'où auront été tirées les informations ;
- Indiquer la référence complète la première fois que l'ouvrage ou l'article est cité, avec pour un article, indication des pages de l'article, suivie de ou des pages concernées, exemples :
 - Ernst T. DeWald, *The Illustrations of the Utrecht Psalter*. Princeton, University Press, 1932 (Coll. Illuminated Manuscripts of the Middle Ages), p. 21.
 - Neil Stratford, « Le Mausolée de saint Lazare à Autun », dans *Le Tombeau de saint Lazare à Autun et la sculpture romane à Autun après Gislebertus*, cat. d'exposition (Autun, Musée Rolin, 1985), Matthieu Pinette et Roland Recht (dir.), Autun, Musée Rolin, 1985, p. 11-13, ici p. 12.
- Puis citation en abrégé, exemples :
 - Pour un ouvrage : Focillon, *L'Art des sculpteurs...*, *op. cit.*, p. x
 - Pour un article : Heimann « The Capital Frieze... », *art. cit.*, p. x.
 - Pour un catalogue d'expo. : Pinette et Recht (dir.), *Le Tombeau de saint Lazare...*, *cat. cit.*, p. x.

Quand le même auteur et la même étude sont cités dans plusieurs notes à la suite utiliser à partir de la 2^e fois : *idem* (si c'est un homme), *Eadem* (si c'est une femme), p. X ; quand c'est le même auteur, la même étude et les mêmes pages, simplement : *Ibid.*

ANNEXES :

Ne pas oublier d'insérer une **table des illustrations et annexes**.

Toutes les **illustrations** doivent être bien lisibles, exploitables, **légendées avec précision**, en indiquant l'auteur ou la source du cliché. Toujours placer d'abord les illustrations de l'objet d'étude, puis celles utilisées pour comparaisons.

Les documents justificatifs (type archives par exemple), doivent être bien photocopiés et cadrés accompagnés d'une légende complète pour l'identification complète du document et de sa source.

Pour les stages, il est obligatoire de joindre l'**ORIGINAL de l'évaluation du stage par le tuteur professionnel**.

LE RÈGLEMENT DES ÉTUDES

Chaque étudiant de l'Université de Lille peut consulter :

- Le règlement des études « partie commune » sur le moodle du secrétariat ou <https://humanites.univ-lille.fr/histoire-art/offre-de-formation/licence/>.
- Le règlement des études « partie spécifique à la Faculté des Humanités » sur le moodle du secrétariat ou <https://humanites.univ-lille.fr/histoire-art/offre-de-formation/licence/>.

Ce dernier contient le socle commun des règles régissant le déroulement des études et les modalités de validation d'un cursus de formation s'appliquant à l'ensemble des mentions de DEUST, licence, licence professionnelle et master. Il est complété, au niveau de chaque composante, par un règlement des études partie spécifique décrivant en particulier les Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) de chaque mention de formation. Le règlement des études partie spécifique est diffusé par chaque composante en fonction des outils qui sont à sa disposition (intranet, moodle).

Enjambement impossible pour l'année 2020-2021



MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES (EAD)

**Tous les étudiants, sans restriction,
sont tenus de se déplacer pour
composer à l'université de Lille -
Campus Pont-de-bois lors des
Contrôles Terminaux.**



Modalités d'évaluation et de contrôles des connaissances et des compétences



PRINCIPES GÉNÉRAUX DE LA LICENCE

Les **modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances (MCC)** sont l'indication du nombre des épreuves, de leur nature, de leur durée, de leur coefficient ainsi que la répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal. Elles respectent un principe de diversité et doivent être en adéquation avec l'objectif de qualification recherché, les modalités pédagogiques mises en œuvre et la nécessaire progressivité des apprentissages.

Les **Blocs de Connaissances et de Compétences (BCC)** permettent des évaluations diversifiées, cohérentes, intégrées et non fragmentées. Les modalités d'évaluation permettent d'évaluer les connaissances et les compétences disciplinaires, transversales et (pré)professionnelles, dans leur diversité et leur complémentarité. L'évaluation des connaissances et des compétences se fait à l'échelle du BCC. Elle peut être potentiellement transversale à plusieurs unités d'enseignement. Elle permet un bilan des compétences acquises lors de la formation, y compris, le cas échéant, lors des périodes en milieu professionnel.

Les **6 Blocs de Connaissance et de Compétences** dans la Licence Histoire de l'art et archéologie sont les suivants :

- BCC 1 Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie
- BCC 2 Appliquer les méthodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie
- BCC 3 Comprendre les enjeux de la pluridisciplinarité en histoire de l'art et en archéologie
- BCC 4 Pratiquer le numérique en histoire de l'art et archéologie
- BCC 5 Maîtriser l'expression et la communication écrites et orales
- BCC 6 Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie

I - VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION

1- La validation directe des éléments de formation et des semestres

L'acquisition d'un semestre, d'un Bloc de connaissances ou de compétences (BCC) ou d'une Unité d'enseignement (UE) emporte l'acquisition et la capitalisation des crédits européens correspondants. De même sont capitalisables les enseignements (EC) dont la valeur en crédits européens est potentiellement fixée.

- La validation directe des crédits ECTS attachés à une UE est effectuée si la note finale à cette UE est égale ou supérieure à 10/20.
- Si le BCC inclut plusieurs UE, la validation directe des crédits ECTS attachés à un BCC est effectuée si la note finale à chaque UE est égale ou supérieure à 10/20.
- Si une UE d'un BCC inclut plusieurs éléments constitutifs (EC), la validation directe de chaque élément constitutif est effectuée si la note finale est égale ou supérieure à 10/20 ou si les compétences requises sont vérifiées lors du contrôle des connaissances (validation sans note).
- La validation d'un semestre est effectuée lorsque chaque BCC constituant le semestre est validé (30 crédits).

2- Validation par compensation

A défaut d'une validation directe d'un ou de plusieurs éléments, les règles suivantes de compensation s'appliquent :

- La compensation s'effectue au sein des BCC et, le cas échéant, au sein des UE lorsqu'un BCC compte plusieurs UE, comme dans le BCC1 et le BCC6.
- Les BCC différents ne se compensent pas entre eux au sein d'un même semestre, ni au sein d'une même année.
- Pour la Licence mention « Histoire de l'art et Archéologie », le même BCC proposé aux deux semestres d'une même année de formation fait l'objet d'une compensation à l'année si la moyenne sur l'ensemble des deux semestres est supérieure à 10/20.

3- Le doublement

L'étudiant est autorisé à doubler une première fois s'il a validé au moins la partie d'un BCC présente dans la maquette de formation de son année d'inscription. Dans le cas où l'étudiant n'a validé aucun BCC pendant l'année, l'autorisation de redoublement est soumise à la décision du jury.

Au-delà du premier doublement, le redoublement est soumis à la décision du jury. Dans ce cas, le jury est particulièrement attentif aux cas de non-progression totale dans une année de formation et aux cas d'étudiants dont les résultats restent très faibles.

4- L'enjambement

Enjambement impossible pour l'année 2020-2021

En principe, un apprenant ne peut être autorisé à poursuivre ses études au sein de la Licence que s'il a validé l'ensemble des semestres de son année d'inscription en cours. Toutefois, l'apprenant peut être autorisé par le jury à poursuivre ses études en année supérieure dans le cadre d'unenjambement entre L1 et L2 ou L2 et L3 dans les cas suivants :

- L'enjambement est autorisé si les BCCs suivants ont été obtenus : pour le passage de la L1 vers la L2 : BCC1 (Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie) et BCC2 (Appliquer les méthodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie) ; pour le passage de la L2 vers la L3, pour les parcours Histoire de l'art, d'une part, et Archéologie, d'autre part : BCC1 (Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie) et BCC2 (Appliquer les méthodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie).
- La décision individuelle d'enjambement est soumise à **l'appréciation du jury** de manière annuelle, dans les conditions fixées par la formation. Elle figure obligatoirement sur le relevé de notes.
- L'apprenant enenjambement est **inscrit administrativement dans les deux années** de formation (L1-L2 ou L2-L3) et soumis aux obligations des deux années de formation. Il n'est inscrit pédagogiquement que dans les enseignements qu'il est autorisé à suivre sur décision du jury et qui sont inclus dans son Contrat de réussite pédagogique
- L'apprenant **ne peut être enenjambement entre la L1 et la L3**. Aucune inscription en L3 n'est possible pour un apprenant n'ayant pas validé la L1.

5- L'intégration de la formation en cours de Licence

Les étudiants, titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur peuvent candidater pour intégrer la licence d'histoire de l'art et archéologie de l'université de Lille en cours de formation, soit en licence 2, soit en licence 3.

Les candidatures sont examinées par une commission composée d'enseignants.

Afin de faciliter l'acquisition des fondamentaux de la discipline, tout en permettant aux candidats d'intégrer en cours de cursus, il est fréquent que la commission attribue des « **dettes** » **c'est-à-dire des rattrapages d'unités d'enseignements fondamentales de l'année -1**. Cette décision est souvent assortie de dispenses d'unités d'enseignements non fondamentales de l'année = 1 afin que le volume horaire de l'étudiant soit constant : elle entend défendre l'importance de l'acquisition des fondamentaux de la discipline, non acquis dans sa formation préalable, ou insuffisamment développés, afin de lui donner ensuite les meilleures chances de réussite. Il s'agit d'une remise à niveau des fondamentaux et d'un traitement personnalisé des candidatures. La commission n'envisage pas la validation des équivalences suivant un rapport comptable, mais bien suivant un projet pédagogique personnalisé.

Cas les plus fréquents concernés par ce dispositif :

1- Formation préalable en histoire de l'art ou archéologie (parcours histoire de l'art ou archéologie), équivalent à 60 ECTS validés dans une formation d'histoire de l'art.

Accepté dans l'année +1 de la formation en histoire de l'art ou archéologie préalablement suivie

2- Formation en humanités (ou histoire, lettres, philosophie, arts plastiques).

Accepté dans l'année = à la formation préalablement suivie ou année +1 de la formation préalablement suivie avec rattrapages unités fondamentales disciplinaires année précédente (et possiblement dispenses d'un nombre d'unités équivalent au nombre de celles à rattraper)

3- Formations hors humanités.

Accepté dans l'année -1 du diplôme préalablement obtenu avec rattrapages unités fondamentales disciplinaires année précédente (et possiblement dispenses d'un nombre d'unités équivalent au nombre de celles à rattraper).

Points d'attention et exemples :

Ces données sont indicatives. Tous les dossiers sont étudiés en prenant en compte :

- Le contenu de la formation préalable
- Le volume horaire de la formation préalable
- Le niveau du candidat dans sa formation préalable
- D'éventuels compléments de formation ou expérience professionnelle
- Le projet du candidat

Exemple 1 : Un candidat issu de deux années de Classe préparatoire aux Grandes écoles (CPGE) littéraire, avec une option histoire des arts (4h / semaine), avec bon classement par rapport à l'ensemble de la promotion (ex/ 2/20), notamment dans l'option histoire des arts, pourrait être accepté en licence 2 d'histoire de l'art sans condition.

Exemple 2 : Un candidat après deux années de Classe préparatoire aux Grandes écoles (CPGE) littéraire, avec une option histoire des arts (4h / semaine), avec un classement moyen ou faible par rapport à l'ensemble de la promotion (ex. 15/20), pourrait être accepté en licence 2 d'histoire de l'art avec des dettes (rattrapage) des enseignements fondamentaux de licence 1.

Exemple 3 : Un candidat titulaire d'une licence de droit, sans aucune formation en histoire de l'art pourrait être accepté en deuxième année d'histoire de l'art avec des dettes (rattrapage) des enseignements fondamentaux de licence 1.

Exemple 4 : Un candidat titulaire d'une 2^e année de licence en droit, sans aucune formation en histoire de l'art ne serait accepté qu'en première année d'histoire de l'art.

Il est rappelé que chaque parcours étant unique, les résultats des candidatures prennent en compte la spécificité propre à chaque dossier ; mais également les capacités d'accueil des formations demandées.

Les candidats doivent, impérativement, fournir les documents prouvant la validation de leur(s) formation(s) préalable(s) : pour ceux qui sont en attente de résultat, la candidature est acceptée « sous condition » de l'obtention de l'année en cours (ou du niveau de notation dans l'année en cours).

6- La validation du diplôme

Le diplôme s'obtient soit par acquisition des 6 BCC constitutif du parcours, soit par application des modalités de compensation précitées.

Le diplôme de licence histoire de l'art et archéologie s'obtient quand les 180 crédits affectés aux blocs de connaissances et de compétences des six semestres sont acquis

7- L'attribution des mentions

Les mentions sont données au diplôme de Licence histoire de l'art et archéologie selon la nomenclature suivante :

- « Assez bien » si la moyenne générale est supérieure ou égale à 12/20 ;
- « Bien » si la moyenne générale est supérieure ou égale à 14/20 ;
- « Très bien » si la moyenne générale est supérieure ou égale à 16/20.

Aucune mention n'est délivrée en session de rattrapage sauf décision spéciale du jury.



II. ORGANISATION DES ÉVALUATIONS

1- Les règles d'assiduité aux enseignements et d'accès aux évaluations

Les règles d'assiduité aux enseignements valent règles d'assiduité aux évaluations continues. La présence à tous les travaux dirigés et tous les travaux pratiques (TP, TD) est obligatoire. **L'absence justifiée ou injustifiée** à un examen terminal interdit l'obtention de l'EC, de l'UE, du BCC et du semestre correspondant pour la session en cours. La mention ABI (absence injustifiée) ou ABJ (absence justifiée) est saisie et le résultat « Défaillant » sont reportés sur le procès-verbal. Seuls un certificat médical, un arrêt de travail (pour les stagiaires de la formation professionnelle) ou une attestation validée par le responsable pédagogique de l'enseignement concerné peuvent justifier une absence. Le justificatif de l'absence est fourni au secrétariat pédagogique de la formation ou au responsable de l'enseignement, en fonction de l'organisation en place dans la composante, au plus tard 72 heures après l'absence.

Les absences aux contrôles continus et aux examens terminaux sont rapportées au CROUS dans le cadre du contrôle de l'assiduité des étudiants boursiers. Elles entraînent une suspension du versement de la bourse par le CROUS et, le cas échéant, la production d'un ordre de reversement.

2- Les modalités d'organisation des évaluations

Les contrôles de connaissances peuvent être organisés tout jour ouvrable, dans les périodes d'enseignement ou d'examens

3- Le déroulement des évaluations

La convocation des étudiants aux épreuves terminales d'évaluation (écrites et orales) est faite par voie d'affichage, sur des panneaux réservés à cet effet, ou dans l'ENT des étudiants, au moins 15 jours avant le début des épreuves. Elle comporte l'indication de la date, de l'heure et du lieu de chaque épreuve. Une convocation individuelle est envoyée aux étudiants dispensés d'assiduité dans le cadre d'aménagements spécifiques (étudiants en situation de handicap en particulier).

4- L'organisation des jurys

Dans les conditions prévues à l'article L. 613-1 du code de l'éducation, la direction de la composante nomme annuellement, par délégation, du président de l'université, le président et les membres des jurys. Le jury est organisé à la mention et peut donner lieu à des séances de préparation à l'échelle d'un ou de plusieurs parcours. Le jury comprend au moins une moitié d'enseignants-chercheurs et d'enseignants parmi lesquels le président du jury.

Important : Frauder est un délit qui entraîne de lourdes sanctions disciplinaires, voire pénales. Elles peuvent aller jusqu'à l'exclusion définitive de toutes les universités et écoles et sont passibles d'une peine d'emprisonnement de 3 ans et de 9 000 euros d'amende.

Les enseignants disposent dans leur ENT d'un logiciel d'aide à la détection du plagiat. Le partage en ligne de cours dispensés par vos professeurs sur des plateformes supposées collaboratives est strictement interdit car il peut s'agir également d'un délit de contrefaçon susceptible d'être poursuivi.

III- LES MODALITÉS D'ÉVALUATION



Les modalités d'évaluation et de contrôle des connaissances (MCC) sont l'indication du nombre, de la nature, de la durée, du coefficient des épreuves ainsi que la répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal et la place respective des épreuves écrites et orales. Elles respectent un principe de diversité et doivent être en adéquation avec l'objectif de qualification visé, les modalités pédagogiques mises en œuvre et la nécessaire progressivité des apprentissages.

Pour chaque élément constitutif (EC), les coefficients, les crédits ECTS (le cas échéant), la nature et la durée des épreuves sont précisés dans les MCC. Elles sont diffusées auprès des apprenants au plus tard dans le mois qui suit la rentrée universitaire de la formation et ne peuvent être modifiées en cours d'année, sauf cas de force majeure.

Les évaluations des connaissances et des compétences doivent, en outre, intervenir à des moments pertinents, de manière à permettre à l'apprenant de se situer utilement dans sa progression. Les équipes pédagogiques veillent à la cohérence de ces diverses modalités et en informent les apprenants (par le biais notamment du guide des études) afin d'explicitier les exigences attendues d'eux au regard des objectifs de la formation.

En Licence, les modalités d'évaluations peuvent être adaptées dans le contrat pédagogique pour la réussite étudiante, afin de prendre en compte les parcours de formation personnalisés des étudiants et, notamment, leur rythme spécifique d'apprentissage ainsi que les dispositifs d'accompagnement pédagogique particuliers dont ils bénéficient. Dans ce cadre, sont notamment pris en compte les régimes spéciaux d'études relatifs aux publics spécifiques pour lesquels les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences sont adaptées à leurs contraintes spécifiques.

Lorsqu'il est confronté à des situations exceptionnelles affectant le déroulement normal des évaluations, l'établissement peut adapter les modalités d'évaluation en garantissant la qualité des diplômes délivrés, notamment en recourant aux outils numériques.

Dans le contexte de la pandémie de la Covid 19, les modalités et les vecteurs d'évaluation peuvent être adaptés (évaluation par le vecteur numérique, aménagement des modalités d'évaluation, neutralisation d'enseignements, etc.) dans le cas où l'évolution de la situation sanitaire l'impose dans une formation ou un ensemble de formations.



Licence 1 Histoire de l'art et Archéologie - Enseignement à distance (EAD)

Les CT et les écrits sur site se déroulent sur le Campus Pont de Bois sur la période d'examens

Semestre 1				Modalités d'évaluation				
Bloc de Compétences et de Connaissances	Unité d'enseignement	ECTS	Volume horaire	Enseignement	CM /TD	Session 1	Session 2	
BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Fondamentale	6	48	Initiation en Histoire de l'art antique et Archéologie 1 <i>Sculpture</i>	CM 12h	CT - évaluation écrite 2h (sur site)	écrit 2h (sur site) 1 sujet d'1h en CM 1 sujet d'1h en TD	
				Initiation en Histoire de l'art antique et Archéologie 1 <i>Sculpture</i>	TD 12h			CT - 1 évaluation écrite sujet d'1h (sur site) épreuve commune au TD d'HA médiéval
				Initiation en Histoire de l'art médiéval 1 <i>L'architecture chrétienne du IVe au XIIe siècle</i>	CM 12h	CT - évaluation écrite 2h (sur site)		écrit 2h (sur site) 1 sujet d'1h en CM 1 sujet d'1h en TD
				Initiation en Histoire de l'art médiéval 1 <i>L'architecture chrétienne du IVe au XIIe siècle</i>	TD 12h	CT - 1 évaluation écrite sujet d'1h (sur site) épreuve commune au TD d'HA antique		
	UE 2 Fondamentale	6	48	Initiation en Histoire de l'art moderne 1 <i>L'art du XVe siècle</i>	CM 12h	CT - évaluation écrite 2h (sur site)	écrit 2h (sur site) 1 sujet d'1h en CM 1 sujet d'1h en TD	
				Initiation en Histoire de l'art moderne 1 <i>L'art du XVe siècle</i>	TD 12h	CT - 1 évaluation écrite sujet d'1h (sur site) épreuve commune au TD d'HA contemporain		
				Initiation en Histoire de l'art contemporain 1 <i>Initiation à l'histoire de la peinture XIXe siècle</i>	CM 12h	CT - évaluation écrite 2h (sur site)	écrit 2h (sur site) 1 sujet d'1h en CM 1 sujet d'1h en TD	
				Initiation en Histoire de l'art contemporain 1 <i>Initiation à l'histoire de la peinture XIXe siècle</i>	TD 12h	CT - 1 évaluation écrite sujet d'1h (sur site) épreuve commune au TD d'HA moderne		
BCC 2 : Appliquer les méthodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Méthodologie disciplinaire	3	24	Histoire de l'art antique et archéologie	TD 6 h	CC au moins 2 évaluations pour l'ensemble de l'UE, écrit (intégralement à distance)	1 évaluation écrit (à distance ou sur site)	
				Histoire de l'art médiéval	TD 6 h			
				Histoire de l'art moderne	TD 6 h			
				Histoire de l'art contemporain	TD 6 h			
BCC 3 : Comprendre les enjeux de la pluridisciplinarité en histoire de l'art et en archéologie	UE 1 Ouverture disciplinaire	3	24	Histoire ancienne : <i>Initiation à l'histoire grecque et romaine</i> Ou Histoire moderne : <i>L'époque moderne. Approche sociale, culturelle, religieuse et politique.</i>	CM 24h	CT - évaluation écrite 2h (sur site)	1 évaluation - écrit 2h (sur site)	
BCC 4 : Pratiquer le numérique en histoire de l'art et archéologie	UE 1 Outils et usages du numérique	3	24	Recherches en ligne et gestion documentaire	TD 24h	CC - au moins 2 évaluations, écrit (intégralement à distance)	1 évaluation - écrit (à distance ou sur site)	
BCC 5 : Maîtriser l'expression et la communication écrites et orales	UE 1 Langue vivante 1	3	24	Langue vivante 1 Anglais	TD 24h	CC - 1 écrit à distance et 1 écrit sur site	1 évaluation à l'écrit	
BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Langue vivante 2	3	24	Langue vivante 2	TD 24h	se rapprocher du CLIL en fonction de la LV choisie		
	UE 2 Projet Etudiant	3	24	Réussir son intégration à l'université	TD 20h			

Licence 1 Histoire de l'art et Archéologie - Enseignement à distance (EAD)

Les CT et les écrits sur site se déroulent sur le Campus Pont de Bois sur la période d'examens

Semestre 2

Modalités d'évaluation

Bloc de Compétences et de Connaissances	Unité d'enseignement	ECTS	Volume horaire	Enseignement	CM /TD	Session 1 (Licence EAD)	Session 2 (présentiel et EAD)	
BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Fondamentale	6	48	Initiation en Histoire de l'art antique et Archéologie 2 : <i>Peinture et mosaïque</i>	CM 12h	CT - évaluation écrite 2h (sur site)	écrit 2h (sur site) 1 sujet d'1h en CM 1 sujet d'1h en TD	
				Initiation en Histoire de l'art antique et Archéologie 2 : <i>Peinture et mosaïque</i>	TD 12h			CT - 1 évaluation écrite sujet d'1h (sur site) épreuve commune au TD d'HA médiéval
				Initiation en Histoire de l'art médiéval 2 <i>Les arts figurés du IVe au XIIe siècle</i>	CM 12h	CT - évaluation écrite 2h (sur site)		écrit 2h (sur site) 1 sujet d'1h en CM 1 sujet d'1h en TD
				Initiation en Histoire de l'art médiéval 2 <i>Les arts figurés du IVe au XIIe siècle</i>	TD 12h	CT - 1 évaluation écrite sujet d'1h (sur site) épreuve commune au TD d'HA antique		
	UE 2 Fondamentale	6	48	Initiation en Histoire de l'art moderne 2 <i>L'art du XVIe siècle</i>	CM 12h	CT - évaluation écrite 2h (sur site)	écrit 2h (sur site) 1 sujet d'1h en CM 1 sujet d'1h en TD	
				Initiation en histoire de l'art moderne 2 <i>L'art du XVIe siècle</i>	TD 12h	CT - 1 évaluation écrite sujet d'1h (sur site) épreuve commune au TD d'HA contemporain		
				Initiation en Histoire de l'art contemporain 2 <i>Architecture du néo-classicisme au néo-gothique</i>	CM 12h	CT - évaluation écrite 2h (sur site)		écrit 2h (sur site) 1 sujet d'1h en CM 1 sujet d'1h en TD
				Initiation en Histoire de l'art contemporain 2 <i>Architecture 1750-1870</i>	TD 12h	CT - 1 évaluation écrite sujet d'1h (sur site) épreuve commune au TD d'HA moderne		
BCC 2 : Appliquer les méthodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Méthodologie disciplinaire	3	24	Histoire de l'art antique et archéologie	TD 6 h	CC au moins 2 évaluations pour l'ensemble de l'UE, écrit (intégralement à distance)	1 évaluation écrit (à distance ou sur site)	
				Histoire de l'art médiéval	TD 6 h			
				Histoire de l'art moderne	TD 6 h			
				Histoire de l'art contemporain	TD 6 h			
BCC 3 : Comprendre les enjeux de la pluridisciplinarité en histoire de l'art et en archéologie	UE 1 Ouverture disciplinaire	3	24	Histoire médiévale : <i>Histoire de l'Europe occidentale (Ve-XVe siècle)</i> Ou Histoire contemporaine	CM 24h	CT - évaluation écrite 2h (sur site)	1 évaluation - écrit 2h (sur site)	
BCC 4 : Pratiquer le numérique en histoire de l'art et archéologie	UE 1 Outils et usages du numérique	3	24	Les outils de l'écriture et de la présentation	TD 24h	CC - au moins 2 évaluations, (intégralement à distance)	1 évaluation - écrit (à distance ou sur site)	
BCC 5 : Maîtriser l'expression et la communication écrites et orales	UE 1 Langue vivante 1	3	24	Langue vivante 1 Anglais	TD 24h	CC - 1 écrit à distance et 1 écrit sur site	1 évaluation à l'écrit	
BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Langue vivante 2	3	24	Langue vivante 2	TD 24h	se rapprocher du CLIL en fonction de la LV choisie		
	UE 2 Projet Etudiant	3	20	<i>Art antique et société. Architectures, sculptures, peintures antiques et leur rôle dans la stratification de la société</i>	TD 20h	CT - 1 écrit 2h (sur site)	1 évaluation - écrit, 2h (sur site)	
				<i>Art et pouvoir à l'époque moderne</i>				
				<i>Artisans et artistes à l'époque contemporaine</i>				

Licence 2 Histoire de l'art et Archéologie - Enseignement à distance (EAD)

Les CT et les écrits sur site se déroulent sur le Campus Pont de Bois sur la période d'examens

Semestre 3						Modalités d'évaluation	
Bloc de Connaissances et de Compétences	Unité d'enseignement	ECTS	Volume horaire	Enseignement	CM /TD	Session 1	Session 2
BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Fondamentale	6	48	Apprentissage en Histoire de l'art antique et Archéologie 1 <i>Architecture et urbanisme</i>	CM 12h	CT - évaluation écrite 2h (sur site)	écrit 2h (sur site) 1 sujet d'1h en CM 1 sujet d'1h en TD
				Apprentissage en Histoire de l'art antique et Archéologie 1 <i>Architecture et urbanisme</i>	TD 12h		
				Apprentissage en Histoire de l'art médiéval 1 <i>Trait et couleur à l'époque médiévale, l'art des années 1170-1230</i>	CM 12h	CT - évaluation écrite 2h (sur site)	
				Apprentissage en Histoire de l'art médiéval 1 <i>Les arts figurés aux XIIe et XIIIe siècles</i>	TD 12h	CT - 1 évaluation écrite sujet d'1h (sur site) épreuve commune au TD d'HA antique	
	UE 2 Fondamentale	6	48	Apprentissage en HA moderne 1 <i>L'art du XVIIe siècle, entre baroque et classicisme (I)</i>	CM 12h	CT - évaluation écrite 2h (sur site)	écrit 2h (sur site) 1 sujet d'1h en CM 1 sujet d'1h en TD
				Apprentissage en HA moderne 1 <i>L'art du XVIIe siècle, entre baroque et classicisme (II)</i>	TD 12h	CT - 1 évaluation écrite sujet d'1h (sur site) épreuve commune au TD d'HA contemporain	
				Apprentissage en HA contemporain 1 <i>Modernité et avant-gardes dans la première moitié du XXe siècle</i>	CM 12h	CT - évaluation écrite 2h (sur site)	
				Apprentissage en HA contemporain 1 <i>Modernité et avant-gardes dans la première moitié du XXe siècle</i>	TD 12h	CT - 1 évaluation écrite sujet d'1h (sur site) épreuve commune au TD d'HA moderne	
BCC 2 : Appliquer les méthodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Méthodologie disciplinaire	3	24	Histoire de l'art médiéval <i>Méthodologie des arts figurés, iconographie religieuse et profane</i>	TD 12h	CT - 1 évaluation écrite sujet d'1h (sur site) épreuve commune au TD d'HA antique	écrit 2h (sur site) 1 sujet d'1h par TD
				Histoire de l'art antique et archéologie <i>Textes et images</i>	TD 12h		
BCC 3 : Comprendre les enjeux de la pluridisciplinarité en histoire de l'art et en archéologie	UE 1 Ouverture disciplinaire	3	24	Ouverture en Histoire de l'art médiéval <i>Matériaux et techniques de l'architecture</i>	TD 24h	CC - 1 évaluations par EC choisi dans le semestre, écrit, à distance et une finale sur site 2h	1 évaluation - oral
				Ouverture en Histoire de l'art contemporain <i>Le fantastique dans l'art</i>			
BCC 4 : Pratiquer le numérique en histoire de l'art et archéologie	UE 1 Outils et usages du numérique	3	24	Cultures et compétences numériques CM	TD 20h	en attente	
				Cultures et compétences numériques en auto formation			
				Culture numérique appliquée à l'histoire de l'art	CM 4 h		
BCC 5 : Maîtriser l'expression et la communication écrites et orales	UE 1 Langue vivante 1	3	24	Langue vivante 1 anglais	TD 24h	CC - 1 écrit à distance et 1 écrit sur site	1 évaluation à l'oral
BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Langue vivante 2	3	24	Langue vivante 2	TD 24h	se rapprocher du CLIL en fonction de la LV choisie	
	UE 2 Projet Etudiant	3	20	<i>Arts et Patrimoines entre France du Nord et Belgique</i>	TD 20h	CT - 1 écrit 2h (sur site)	1 évaluation - écrit, 2h (sur site)
				<i>Histoire féministe de l'art</i>			
				Stage ou VEP (Validation d'expérience professionnalisante)		1 note de rapport ou de dossier	1 note de rapport ou de dossier

Licence 2 Histoire de l'art et Archéologie - Enseignement à distance (EAD)

Les CT et les écrits sur site se déroulent sur le Campus Pont de Bois sur la période d'examens

Semestre 4

						Modalités d'évaluation	
Bloc de Connaissances et de Compétences	Unité d'enseignement	ECTS	Volume horaire	Enseignement	CM /TD	Session 1	Session 2
BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Fondamentale	6	48	Apprentissage en HA antique et archéologie 2 <i>Les grands centres artistiques de l'Antiquité classique</i>	CM 12h	CT - évaluation écrite 2h (sur site)	écrit 2h (sur site) 1 sujet d'1h en CM 1 sujet d'1h en TD
				Apprentissage en HA antique et archéologie 2 <i>Les grands centres artistiques de l'Antiquité classique</i>	TD 12h	CT - 1 évaluation écrite sujet d'1h (sur site) épreuve commune au TD d'HA médiéval	
				Apprentissage en HA médiéval 2 <i>Architecture gothique aux XIIe et XIIIe siècles</i>	CM 12h	CT - évaluation écrite 2h (sur site)	écrit 2h (sur site) 1 sujet d'1h en CM 1 sujet d'1h en TD
				Apprentissage en HA médiéval 2 <i>Sculpture gothique aux XIIe et XIIIe siècles</i>	TD 12h	CT - 1 évaluation écrite sujet d'1h (sur site) épreuve commune au TD d'HA antique	
	UE 2 Fondamentale	6	48	Apprentissage en HA moderne 2 <i>L'art du XVIIIe siècle</i>	CM 12h	CT - évaluation écrite 2h (sur site)	écrit 2h (sur site) 1 sujet d'1h en CM 1 sujet d'1h en TD
				Apprentissage en HA moderne 2 <i>L'art du XVIIIe siècle</i>	TD 12h	CT - 1 évaluation écrite sujet d'1h (sur site) épreuve commune au TD d'HA contemporain	
				Apprentissage en HA contemporain 2 <i>Problématiques de l'art de la sculpture du XIXe siècle</i>	CM 12h	CT - évaluation écrite 2h (sur site)	écrit 2h (sur site) 1 sujet d'1h en CM 1 sujet d'1h en TD
				Apprentissage en HA contemporain 2 <i>Problématiques de l'art de la sculpture du XIXe siècle</i>	TD 12h	CT - 1 évaluation écrite sujet d'1h (sur site) épreuve commune au TD d'HA moderne	
BCC 2 : Appliquer les méthodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Méthodologie disciplinaire	3	24	Histoire de l'art moderne <i>Littérature artistique</i>	TD 12h	CT - 1 évaluation écrite sujet d'1h (sur site) épreuve commune au TD d'HA moderne	écrit 2h (sur site) 1 sujet d'1h par TD
				Histoire de l'art contemporain <i>Littérature artistique des XIX et XXe siècles</i>	TD 12h	CT - 1 évaluation écrite sujet d'1h (sur site) épreuve commune au TD d'HA contemporain	
BCC 3 : Comprendre les enjeux de la pluridisciplinarité en histoire de l'art et en archéologie	UE 1 Ouverture disciplinaire	3	24	Ouverture en Histoire de l'art médiéval <i>Les arts précieux au Moyen Âge</i>	TD 24h	CC - 1 évaluations par EC choisi dans le semestre, écrit, à distance et une finale sur site 2h	1 évaluation - oral
				Ouverture en Histoire de l'art contemporain <i>Histoire de la photographie XIXe-XXe siècles</i>			
BCC 4 : Pratiquer le numérique en histoire de l'art et archéologie	UE 1 Outils et usages du numérique	3	24	Conception et gestion d'un corpus	TD 12h	CC - au moins 2 évaluations, écrit (intégralement à distance)	1 évaluation - écrit (à distance ou sur site)
				Imagerie numérique	TD 12h		
BCC 5 : Maîtriser l'expression et la communication écrites et orales	UE 1 Langue vivante 1	3	24	Langue vivante 1 anglais	TD 24h	CC -1 écrit à distance et 1 écrit sur site	1 évaluation à l'oral
BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Langue vivante 2	3	24	Langue vivante 2	TD 24h	se rapprocher du CLIL en fonction de la LV choisie	
	UE 2 Projet Etudiant	3	20	La sculpture des Temps Modernes	TD 20h	CT - 1 écrit 2h (sur site)	1 évaluation - écrit, 2h (sur site)
				La création au féminin			
				Stage ou VEP (Validation d'expérience professionnalisante)		1 note de rapport ou de dossier	1 note de rapport ou de dossier

Licence 3 Histoire de l'art et Archéologie - Enseignement à distance (EAD)

Les CT et les écrits sur site se déroulent sur le Campus Pont de Bois sur la période d'examens

Semestre 5						Modalités d'évaluation	
Bloc de Connaissances et de Compétences	Unité d'enseignement	ECTS	Volume horaire	Enseignement	CM /TD	Session 1	Session 2
BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Fondamentale	6	48	Approfondissement en Histoire de l'art antique 1 <i>L'embellissement des villes aux époques grecque et romaine - grands programmes et aménagements urbains</i>	CM 12h	CC- 2 évaluations : 1 finale en CM, écrit 2h (à distance) 1 en TD, écrit (à distance)	écrit 2h (sur site) 1 sujet d'1h en CM 1 sujet d'1h en TD
				Approfondissement en Histoire de l'art antique 1 <i>L'embellissement des villes aux époques grecque et romaine - grands programmes et aménagements urbains</i>	TD 12h		
				Approfondissement en Histoire de l'art médiéval 1 <i>Architecture gothique du XIVe-XVe siècle</i>	CM 12h	CC- 2 évaluations : 1 finale en CM, écrit 2h (à distance) 1 en TD, écrit (à distance)	écrit 2h (sur site) 1 sujet d'1h en CM 1 sujet d'1h en TD
				Approfondissement en Histoire de l'art médiéval 1 <i>Architecture gothique du XIVe-XVe siècle</i>	TD 12h		
	UE 2 Fondamentale	6	48	Approfondissement en Histoire de l'art moderne 1 <i>L'art en Flandre au XVIIIe siècle</i>	CM 12h	CC- 2 évaluations : 1 finale en CM, écrit 2h (à distance) 1 en TD, écrit (à distance)	écrit 2h (sur site) 1 sujet d'1h en CM 1 sujet d'1h en TD
				Approfondissement en Histoire de l'art moderne 1 <i>L'art en Flandre au XVIIIe siècle</i>	TD 12h		
				Approfondissement en Histoire de l'art contemporain 1 <i>L'art entre les deux guerres : les réalismes</i>	CM 12h	CC- 2 évaluations : 1 finale en CM, écrit 2h (à distance) 1 en TD, écrit (à distance)	écrit 2h (sur site) 1 sujet d'1h en CM 1 sujet d'1h en TD
				Approfondissement en Histoire de l'art contemporain 1 <i>L'art entre les deux guerres : architecture</i>	TD 12h		
BCC 2 : Appliquer les méthodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Méthodologie disciplinaire	3	24	Histoire de l'art médiéval <i>Technologies numériques appliquées à l'architecture</i>	TD 12h	CC au moins 2 évaluations pour l'ensemble de l'UE, 1 par TD écrit (intégralement à distance)	épreuve oral
				Histoire de l'art moderne <i>L'architecture des temps modernes</i>	TD 12h		épreuve oral
BCC 3 : Comprendre les enjeux de la pluridisciplinarité en histoire de l'art et en archéologie	UE 1 Ouverture disciplinaire	3	24	Ouverture en Histoire de l'art médiéval <i>Le processus de création au Moyen Âge</i>	TD24h	CC - au moins 2 évaluations par EC choisi dans le semestre, écrit (intégralement à distance)	épreuve oral
				Ouverture en Histoire de l'at moderne <i>Les arts décoratifs</i>			
BCC 4 : Pratiquer le numérique en histoire de l'art et archéologie	UE 1 Outils et usages du numérique	3	24	Numérique appliqué à l'histoire de l'art <i>Outils et méthodes pour l'étude du mobilier du Moyen Âge et de la Renaissance</i>	TD 24h	CC - au moins 2 évaluations, écrit (intégralement à distance)	1 évaluation - écrit (à distance ou sur site)
BCC 5 : Maîtriser l'expression et la communication écrites et orales	UE 1 Langue vivante 1	3	24	Langue vivante 1 Anglais	TD 24h	CC - au moins 2 évaluations, écrit (intégralement à distance)	1 évaluation à l'oral
BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Langue vivante 2	3	24	Langue vivante 2	TD 24h	se rapprocher du CLIL en fonction de la LV choisie	
	UE 2 Projet Etudiant	3	20	<i>L'habitation moderne (XXe siècle)</i>	TD 20H	CT - 1 écrit 2h (à Distance)	1 évaluation - écrit, 2h (sur site)
				Stage ou VEP (Validation d'expérience professionnalisante) ou TER (étude d'œuvre)		1 note de rapport ou de dossier	1 note de rapport ou de dossier

Licence 3 Histoire de l'art et Archéologie - Enseignement à distance (EAD)

Les CT et les écrits sur site se déroulent sur le Campus Pont de Bois sur la période d'examens

Semestre 6

Semestre 6						Modalités d'évaluation	
Bloc de Connaissances et de Compétences	Unité d'enseignement	ECTS	Volume horaire	Enseignement	CM /TD	Session 1	Session 2
BCC 1 : Mobiliser les connaissances et les concepts de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Fondamentale	6	48	Approfondissement en Histoire de l'art antique 2 <i>Images du monde. La perception du monde</i>	CM 12h	CC- 2 évaluations : 1 finale en CM, écrit 2h (à distance) 1 en TD, écrit (à distance)	écrit 2h (sur site) 1 sujet d'1h en CM 1 sujet d'1h en TD
				Approfondissement en Histoire de l'art antique 2 <i>Images du monde. La perception du monde</i>	TD 12h		
				Approfondissement en Histoire de l'art médiéval 2 <i>Les arts figurés à l'époque gothique 1230-1400</i>	CM 12h		
				Approfondissement en Histoire de l'art médiéval 2 <i>Les arts figurés à l'époque gothique 1230-1400</i>	TD 12h		
	UE 2 Fondamentale	6	48	Approfondissement en Histoire de l'art moderne 2 <i>Histoire des collections</i>	CM 12h	CC- 2 évaluations : 1 finale en CM, écrit 2h (à distance) 1 en TD, écrit (à distance)	écrit 2h (sur site) 1 sujet d'1h en CM 1 sujet d'1h en TD
				Approfondissement en Histoire de l'art moderne 2 <i>Histoire des collections</i>	TD 12h		
				Approfondissement en Histoire de l'art contemporain 2 <i>L'art abstrait entre les deux guerres</i>	CM 12h		
				Approfondissement en Histoire de l'art contemporain 2 <i>La sculpture et l'architecture entre les deux guerres</i>	TD 12h		
BCC 2 : Appliquer les méthodes de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Méthodologie disciplinaire	3	24	Histoire de l'art contemporain: <i>Figures de la critique d'art contemporain</i>	TD 12h	CC au moins 2 évaluations pour l'ensemble de l'UE, 1 par TD écrit (intégralement à distance)	épreuve oral
				Histoire de l'art antique <i>Iconographie antique</i>	TD 12h		épreuve oral
BCC 3 : Comprendre les enjeux de la pluridisciplinarité en histoire de l'art et en archéologie	UE 1 Ouverture disciplinaire	3	24	Ouverture en Histoire de l'art moderne <i>Les mots et les images</i>		CC - au moins 2 évaluations par EC choisi dans le semestre, écrit (intégralement à distance)	épreuve oral
					TD 24h		
				Ouverture en Histoire de l'art contemporain <i>Les symbolismes en Europe</i>			
BCC 4 : Pratiquer le numérique en histoire de l'art et archéologie	UE 1 Outils et usages du numérique	3	24	Numérique appliqué à l'histoire de l'art	TD 24h	CC - au moins 2 évaluations, écrit (intégralement à distance)	1 évaluation - écrit (à distance ou sur site)
BCC 5 : Maîtriser l'expression et la communication écrites et orales	UE 1 Langue vivante 1	3	24	Langue vivante 1 Anglais	TD 24h	CC - au moins 2 évaluations, écrit (intégralement à distance)	1 évaluation à l'oral
BCC 6 : Se situer dans les champs professionnels de l'histoire de l'art et de l'archéologie	UE 1 Langue vivante 2	3	24	Langue vivante 2	TD 24h	se rapprocher du CLIL en fonction de la LV choisie	
	UE 2 Projet Etudiant	3	20	<i>La commande royale et princière sous Charles V et Charles VI</i>		CT - 1 écrit 2h (à distance)	1 évaluation - écrit, 2h (sur site)
				<i>La demeure et son décor au XVIIIe siècle</i>	TD 20h		
				Stage ou VEP (Validation d'expérience professionnalisante) ou TER (étude d'œuvre)		1 note de rapport ou de dossier	1 note de rapport ou de dossier

IV- Les aménagements des études pour les publics spécifiques

Conformément à l'article 10 de l'Arrêté du 30 juillet 2018 fixant le Cadre national des formations de Licence, Licence professionnelle et Master, des aménagements pédagogiques spécifiques, des formes d'enseignement, des emplois du temps et des modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont proposées au bénéfice de certaines catégories d'étudiants.

Il s'agit des :

- étudiants occupant un emploi dans le secteur privé ou public pendant l'année universitaire en cours et ayant une activité salariée continue et régulière tout au long de l'année universitaire à raison de 10 à 15h par semaine ou une activité salariée continue et régulière de 15h par semaine au cours d'un semestre
- étudiants assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante, la vie associative, étudiants engagés dans le cadre d'une activité bénévole au sein d'une association régie par la [loi du 1er juillet 1901](#), d'une activité militaire dans la réserve opérationnelle, d'un engagement de sapeur-pompier volontaire, d'un service civique, élus étudiants (contrat d'aménagement d'études téléchargeable sur le site de l'Université)
- étudiants bénéficiant du statut national étudiant-entrepreneur (délivré par le MESRI)
- étudiantes enceintes (sur justificatif médical)
- étudiants chargés de famille (sur justificatifs)
- étudiants engagés dans plusieurs cursus (sur proposition de la direction de composante)
- étudiants en situation de handicap ou atteints d'affection invalidante reconnues par le médecin du SUMPPS (dossier à retirer dans les BVE-H de campus)
- étudiants artistes de haut niveau (sur étude des justificatifs et du dossier à retirer auprès du Service Culturel – Charte de l'étudiant artiste de haut niveau disponible sur le site)
- étudiants sportifs de haut niveau (sur étude des justificatifs et du dossier à retirer auprès du SUAPS – Charte du sportif de haut niveau disponible sur le site)
- étudiants inscrits à l'Association Sportive (AS) sur justification de participation aux séances d'entraînement de l'AS et aux compétitions de la FFSU
- étudiants inscrits dans des formations à distance
- étudiants en exil (dispositif PILOT et FLE en exonération de droits d'inscription, sur étude du dossier)

Les informations et documents sont accessibles sur le site de l'université :

<https://www.univ-lille.fr/etudes/amenagements-des-etudes/>



Les étudiants en situation de handicap

Sont concernés les étudiants qui rentrent dans le cadre fixé par la définition du handicap apportée par la loi n°2005-102 du 11 février 2005, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées :

« Toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

Les étudiants doivent fournir les justificatifs de cette situation.



L'étudiant peut bénéficier d'un accompagnement individualisé et d'un plan de compensation pour les études et/ou d'un aménagement d'évaluations proposés par la Commission Handicap Plurielle d'établissement (CHPE). La CHPE se prononce en tenant compte de l'avis du médecin du Service inter-universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIUMPPS) agréé MDPH, et de la composante représentée par son référent handicap enseignant, pour les aspects pédagogiques. Les dispositions mises en place lors des évaluations sont sous la responsabilité de la composante. L'étudiant doit renouveler sa demande à chaque rentrée universitaire. Une procédure simplifiée de reconduite à l'identique des mesures d'aménagement est ouverte dès le mois de juillet pour les situations qui ne nécessitent pas de modification.



Pour les étudiants sur site... ou lorsque les étudiants de l'EAD viennent sur le Campus

Se repérer dans l'université, Sur le Campus

- Téléchargez le **plan d'accès** sur la page d'accueil du site de l'université (université/info-pratiques).
<https://www.univ-lille.fr/plan-contact/>
- Consultez régulièrement le **site web de Lille** pour découvrir votre nouvel environnement universitaire.
<https://www.univ-lille.fr/>

Organiser son travail : suivre les cours

- Connectez-vous à votre ENT grâce à votre identifiant et mot de passe fournis sur les certificats de scolarité qui accompagnent votre carte Étudiant et prenez l'habitude de consulter régulièrement votre messagerie Lille qui se présente sous la forme : prenom.nom@etu.univ-lille.fr : vous y recevrez des informations d'ordre pédagogique et administratif liées à votre scolarité.
- Consultez l'onglet Campus, rubrique Services et outils numériques/bureau virtuel/connexion.
- Procédez, sur l'ENT, à votre inscription pédagogique (IP) pour valider vos choix de parcours ou d'options et pour vous inscrire aux examens (inscription indispensable qui suit l'inscription administrative).
 - Consultez l'onglet Études, rubrique Foire aux questions.
- Prenez rapidement connaissance **du calendrier universitaire** pour mesurer la densité du travail à fournir (période de cours et d'examen).
- Sollicitez vos enseignants, dès que vous ressentez des difficultés à suivre ou à comprendre les cours sur la plateforme dédié, dans l'espace « Échanges autour du cours »

Adopter les bonnes méthodes

- Exploitez les ressources documentaires qui sont proches de chez vous.
- Utilisez **l'outil anti-plagiat** de Lille pour auto-analyser vos travaux avant de les remettre aux enseignants.
 - Consultez l'onglet Campus, rubrique Services et outils numériques

Construire son projet

- **Construisez votre projet d'études et/ou professionnel** en contactant SUAIO (Service Universitaire d'Accueil, d'Information et d'Orientation) pour vous informer, être conseillé et accompagné dans vos choix d'orientation et de changement de filières.
 - Consultez l'onglet Études, rubrique S'orienter. →
<https://www.univ-lille.fr/etudes/sinformer-sorienter/>
- **Construisez votre projet d'insertion professionnelle** avec le **BAIP** (Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle), pour la recherche de stages (en France ou à l'étranger), la rédaction de lettres de motivation, CV, ou encore la création d'activité grâce au Hubhouse.
 - Consultez l'onglet Études, rubrique Préparer son insertion.
<https://www.univ-lille.fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/stages-et-emplois/> →
- **Construisez votre projet de mobilité internationale** avec le service des **Relations internationales** pour vous informer sur les programmes d'échanges (séjours d'étude en Europe, au Québec, en Amérique, au Japon).
 - Consultez l'onglet International, rubrique Partir à l'étranger.
<https://international.univ-lille.fr/> →

